

ÉCRIRE L'AMAZIGH

*Vers une langue
et une grammaire unifiées*



CHERIF ARBOUZ

UIP
blisher

Écrire l'amazigh

*Vers une langue
et une grammaire unifiées*

Chérif Arbouz



Avant-propos

Rien de mieux approprié pour aborder le sujet du présent ouvrage, que l'extrait suivant du manifeste « Défense et illustration de la langue française », publié en 1549 par Joachim Du Bellay.

« Ne pensez donc, quelque diligence et industrie que vous puissiez mettre en cet endroit, faire autant que notre langue, encore rampante à terre, puisse hausser la tête et s'élever sur pieds ? »

Ainsi donc s'exprimait le célèbre poète, plaidant en faveur de la promotion de la langue française, face à l'impérieuse domination du latin, la langue savante alors commune à toutes les nations d'Europe.

À peu de choses près, cette exhortation pourrait aujourd'hui s'adresser à tous ceux qui ont à cœur le devenir de la langue amazighe, laquelle présentement se trouve dans une situation comparable à celle de la langue française au 16^e siècle. Voyons cela à la lumière de ce qui suit.

Au début des temps historiques, toutes les populations d'Afrique du nord s'exprimaient à travers la langue

amazighe, laquelle alors s'écrivait grâce à un alphabet connu sous le nom de « tifinagh », c'est-à-dire « les lettres ». Cependant ce mode d'écriture cessa d'être pratiqué, partageant ainsi le sort des hiéroglyphes égyptiens dont il était contemporain. Ensuite, avec l'émergence successive des civilisations phénicienne, grecque, latine, puis arabe, vint le temps où l'antique Numidie (l'Algérie actuelle) subit l'influence de celles-ci, et au fil des siècles, ses élites cultivées ne s'exprimèrent plus par écrit, qu'à travers la langue qui selon l'époque concernée traduisait cet état de choses. Cette situation se maintint durant presque deux millénaires, puis, après 1830, intervint la colonisation française, ce qui se traduisit par un impact culturel qui ne fut jamais atteint auparavant. Il faut noter cependant que dans les régions de l'extrême sud algérien, le recours aux « tifinagh » a survécu pour des raisons utilitaires, ce qui a tout de même permis la conservation de cet alphabet.

Tel est donc le contexte dans lequel s'inscrit le présent ouvrage, lequel se veut une contribution en vue d'imprimer un nouvel et décisif élan, à l'essor qui depuis le début du siècle dernier a permis à la langue amazighe de s'écrire de nouveau, mais en caractères latins cette fois.

Dans le cadre ainsi défini, et tenant compte des exigences incontournables des temps présents, notre propos est de perfectionner les moyens qui ont permis à l'amazigh de retrouver son statut de langue écrite, et à travers cela, d'en faire un instrument efficace de communication, dans un esprit d'ouverture sur un monde modelé par la science.

Cet esprit d'ouverture ne serait d'ailleurs pas nouveau, si l'on considère que tout au long des siècles passés, de notoires et nombreux représentants de l'élite intellectuelle amazighe, s'illustrèrent par des productions écrites, aujourd'hui mondialement connues. Ils le firent en usant successivement comme déjà dit, du grec d'abord, puis du latin, de l'arabe et enfin du français. À titre d'exemples, citons les chroniques historiques du roi numide Juba II, pour ce qui est du recours au grec, et il est ici utile de rappeler que l'influence de la civilisation hellénique s'était exercée en Numidie depuis le règne de Massinissa, au 2^e siècle avant J.C. Le recours au latin pour sa part, s'illustra un peu plus tard à travers les écrits philosophiques d'Apulée de Madaure et les ouvrages œcuméniques de Saint Augustin. Ensuite il y eut la période islamique qui vit l'arabe se substituer au latin, période au cours de laquelle se distingua Ibn Khaldoun en qualité d'historien du peuple amazigh, ce

qui à juste titre lui valut bien plus tard, d'être considéré comme le précurseur des historiens modernes. Pour enfin clore la liste des langues adoptées, la dernière en date, le français, fut celle dont l'impact a été le plus grand, du fait de son enseignement à une échelle jamais atteinte jusque-là. Il n'est pour en juger, qu'à considérer le grand nombre d'écrivains algériens d'expression française notoirement connus. Parmi les plus récents, on peut citer Zohra Imalayen, fille d'un instituteur kabyle qui sous le pseudonyme d'Assia Djebar, vit sa carrière littéraire couronnée en 2005 par son élection à l'Académie française, après qu'elle eut frôlé l'obtention du prix Nobel de littérature.

Cependant, tout au long de ces périodes, la langue de l'antique peuple numide, même si elle ne s'écrivait plus, perdura. Avec cela, elle garda intact l'essentiel de ce qui la caractérisait fondamentalement, faisant ainsi valoir sa remarquable pérennité. Mieux encore, à travers son oralité même, cette langue n'a pas cessé de s'enrichir d'apports en provenance des différents foyers de civilisation du pourtour de la mer Méditerranée. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à considérer son lexique où foisonnent les vocables d'origine

latine, ou plus tard ceux empruntés à l'arabe, à l'espagnol et en dernier lieu au français.

La prise de conscience de cet état de choses au début du vingtième siècle, suscita un courant à la faveur duquel une suite de pionniers usant de l'alphabet latin fit de telle sorte que l'amazigh put enfin retrouver son statut de langue écrite. De ce fait, celle-ci qui, durant des siècles, fut réduite à ne représenter qu'une somme d'idiomes sans avenir, est maintenant en bonne voie de faire partie des langues vivantes modernes, pour peu qu'il y soit pourvu, car il reste encore beaucoup à faire.

Sous un rapport historique, il faut souligner le fait que l'initiateur du recours à l'alphabet latin pour écrire en amazigh, fut le général Hanoteau. Celui-ci en effet, alors colonel en charge de l'administration de la Grande Kabylie, peu après la conquête de cette région par les Français en 1857, usa de cet alphabet pour donner une forme écrite à des poèmes kabyles anciens. Par la suite, des évangélistes, prêtres catholiques ou pasteurs protestants, en firent autant à des fins de prosélytisme, à travers des traductions en kabyle de textes bibliques. Peu après, vers le début du 20^e siècle, ce fut au tour d'élites francophones de Kabylie d'adopter le mode de transcription de Hanoteau, ayant à

cœur de faire sortir leur langue maternelle de son état de langue exclusivement orale.

Cependant, une vingtaine d'années après que l'Algérie eut accédé à l'indépendance, un puissant mouvement populaire qui s'était développé en Kabylie, fit tant que l'instance dirigeante dut concéder à la langue amazighe le statut de langue nationale en 2002, son enseignement dans les établissements scolaires des régions berbérophones ayant commencé en 1995. Dernier aboutissement enfin, la nouvelle constitution qui vient tout juste d'être promulguée en ce début d'année 2016, confère à la langue amazighe le statut de deuxième langue officielle du pays.

Mais les autorités agissant à contre-courant d'un tel positionnement, avaient dès 1995 mis en train une série de mesures administratives afin de limiter la portée des actes fondateurs présents ou à venir. Des textes d'application stipulèrent en effet que dans chacune des régions berbérophones d'Algérie, ce serait le parler local qui serait enseigné à titre de « variante de la langue amazighe ». Avec cela, le choix était laissé aux autorités académiques régionales, de faire recourir à l'écriture de ces divers dialectes, soit en caractères arabes, soit en caractères latins. À l'évidence, l'objectif non avoué de telles mesures, était

d'empêcher l'aboutissement à une langue amazighe unifiée, s'écrivant exclusivement en caractères latins. Cependant, la réalité des faits indique que toute publication en langue amazighe présentant de l'intérêt, a été écrite en caractères latins, à ne considérer que les ouvrages qui s'offrent aux éventaires des librairies.

Mais, il faut bien le dire, avant-même que se soit produit ce qui vient d'être relaté, ceux qui après l'indépendance œuvrèrent au meilleur devenir de la langue amazighe, avaient pris, croyant bien faire, une malencontreuse initiative. Celle-ci se traduisit par l'adoption d'un nouveau mode d'écriture de cette langue, mais en recourant à l'alphabet latin d'une manière tout à fait autre que celle dont usa Hanoteau, laquelle comme déjà dit, fit des émules durant près d'un siècle. Cette initiative en fait, n'aboutit qu'à compliquer et rendre ardu ce qui était simple autant qu'aisé. Voici comment il en fut ainsi.

Le mode initié par Hanoteau consistait à traduire par des consonnes associées, certains phonèmes spécifiques de la langue amazighe. Cette façon de combiner des lettres pour créer des phonèmes n'est bien sûr pas une invention de Hanoteau, celui-ci s'étant conformé à la pratique courante ayant présidé à l'écriture des langues européennes. Ainsi en

témoignent pour ce qui est de la langue française, des phonèmes tels que « ch », « gn », et d'autres à base d'association de voyelles, comme par exemple « ou », « oi » « ain » et quantité d'autres.

Au lieu donc de procéder de cette manière, ceux qui prirent l'initiative de modifier celle-ci, appelons-les « réformateurs », créèrent toute une série de caractères spéciaux par ajout d'appendice à telle ou telle consonne, pour signifier sa prononciation particulière. Les consonnes ayant eu à subir de telles transformations, cinq en tout, sont représentées par les lettres **d**, **g**, **k**, **q** et **t**.

Outre cette mesure, une autre du même genre est à mettre à l'actif des artisans de la nouvelle approche, et celle-là a consisté en l'ajout d'un point sous une consonne donnée ne figurant pas dans le lot des cinq autres déjà citées. Cette deuxième mesure a en fait découlé de la méconnaissance d'une règle de phonétique, selon laquelle une consonne ne prend de valeur qu'à travers son association à une voyelle, comme par exemple en français le « t » de **ti**, inter dental, et celui de **ta**, palatal. Pour donner une idée de cette absurdité, imaginez par exemple qu'en français, on écrive « têtard » pour indiquer que le « **t** » souligné se prononce différemment de celui qui ne l'est pas.

En plus de cela, une troisième mesure également infondée, prise par les dits « réformateurs », s'est traduite, elle, par la mise hors leur système d'écriture, des lettres **v**, **p** et **o** de l'alphabet latin. Mais il se trouve que le phonème traduit par chacune de ces trois lettres, est très usité dans la langue amazighe, et si ces mêmes phonèmes n'existent pas dans la langue arabe, faire comme si c'était également le cas s'agissant de la langue amazighe, est tout à fait incompréhensible.

À vrai dire, si les trois phonèmes considérés ont constitué un problème, c'était dans le cadre du recours à l'alphabet arabe pour écrire en amazigh, ce qui en l'occurrence constitue la preuve indiscutable du bon choix qui a été fait de recourir à l'alphabet latin. Mais encore fallait-il user de celui-ci de manière sensée, ce que précisément nous nous proposons de faire à travers les développements qui vont suivre.

Ainsi donc il apparaît à l'évidence, que non seulement les mesures prises par les « réformateurs » ne se justifient en rien, mais que de plus, à travers d'inutiles complications, elles présentent de sérieux inconvénients. Entre autres, elles rendent très malaisés les premiers apprentissages et créent des entraves paralysantes lors d'une saisie de texte sur un

ordinateur courant, ou davantage encore quand il s'agit d'adresser de courts messages en se servant d'un téléphone mobile, outil de communication devenu indispensable de nos jours.

Faudrait-il donc que l'obstacle de la non écriture ayant été franchi, l'on se trouve maintenant confronté à celui d'un mode scriptural tout à fait inadéquat ? Ce serait certes là, tomber de Charybde en Scylla. Il est donc impératif de remédier à cet état de choses, et non seulement les moyens qui le permettent existent, mais ils sont de plus simples et faciles à mettre en œuvre, ainsi qu'on le verra plus avant dans notre propos.

Cependant il n'y a pas que cela, car la grammaire elle-même a besoin d'être étoffée, et que surtout, le bagage lexical devra être à la mesure des exigences de notre temps, car il importe au plus haut point qu'à travers la langue amazighe, on puisse accéder au savoir sous ses diverses formes contemporaines.

Pour entrer dans le vif de notre sujet, commençons d'abord par considérer le fait suivant mis en évidence par Mouloud Mammeri (principal artisan de la modification du mode d'écriture initié par Hanoteau). Il indiquait en préface d'un petit ouvrage de grammaire de son cru, que cette

grammaire s'appliquait à la variété kabyle de la langue amazighe, et il s'en excusait presque. Cependant Mammeri à son corps défendant, ne pouvait guère agir autrement, car ne pratiquant l'amazigh qu'à travers le kabyle, sa langue maternelle. D'ailleurs, tous ceux qui depuis longtemps l'avaient précédé dans cette voie, en avaient fait de même et pour la même raison. Mais à vrai-dire, l'embarras de Mammeri n'avait nullement lieu d'être, tout comme les détracteurs de la langue amazighe ont tort de croire que la variété des idiomes qui, aujourd'hui encore, traduisent celle-ci, constitue un frein à la réalisation de son unité.

Il faut en effet considérer, qu'aucune langue au monde, absolument aucune, commune à tous les habitants d'un même pays, n'est la synthèse des idiomes divers qui s'y pratiquaient auparavant. Le moins éclairé des linguistes sait cela, et il n'est pour s'en convaincre, qu'à considérer ce qui suit. Le français moderne par exemple, est né du parler usité en Île de France, la région parisienne, et ce parler appartenant à la famille des langues romanes, était celui pratiqué par le roi et les membres de sa Cour qui résidaient à Paris. L'usage en fut ensuite répandu grâce aux productions écrites, dont au départ la majorité des auteurs gravitaient autour de cette Cour. Pour l'anecdote et afin d'étayer ce qui

vient d'être dit, restons dans le cadre de la langue française. Jusque vers le milieu du 17^e siècle, tous les Français roulaient les « r » de façon très prononcée; mais il se trouva que Louis XIV, « le Roi Soleil », célèbre monarque de cette époque, était affligé d'un défaut de langue qui lui faisait grasseyer la prononciation de cette lettre. Par mimétisme courtisan, tous les familiers de la Cour prirent alors cette habitude, laquelle s'étendit aux Parisiens d'abord, puis assez lentement à toutes les provinces de France et aux régions francophones de pays voisins.

Prenons maintenant le cas du Royaume-Uni, dont l'Angleterre n'est qu'une des composantes avec l'Écosse, le Pays de Galles et l'Ulster. Mais l'anglais, d'abord parler composite localisé, se trouvait être celui du roi et de son entourage. De ce fait, un tel dialecte finit par devenir la langue officielle de tout le royaume, et par extension celle des USA, de l'Australie, du Canada etc. Par ailleurs, lorsqu'à leur tour, après les Angles et les Saxons, les Normands eurent conquis l'Angleterre, ils y introduisirent quantité de mots d'origine française. Ainsi aujourd'hui, si un bœuf, un mouton ou un porc s'appellent en anglais « an ox », « a sheep » ou « a pig »; leur chair par contre, est respectivement dénommée « beef », « mutton » ou « pork ».

La raison à cela, est que jadis, les nobles normands de la Cour royale d'Angleterre, ne considéraient ces animaux que par rapport à ce qui leur en était servi à table, et bien d'autres mots de leur cru sont ainsi passés dans la langue anglaise.

À travers cet éclairage, nous constatons donc que relativement à ce qui nous occupe, nous en sommes à l'étape où se trouvaient, il y a des siècles, les nations que nous avons citées à titre d'exemple, et il y en a bien d'autres dont la langue est caractérisée par le même type d'évolution. Certes pour nous, le problème qui se pose est tout à fait particulier, car rien ne s'est fait comme à travers les exemples cités, l'histoire sociale de notre pays ayant été ce qu'elle fut. Par contre, si à un moment donné une dynamique s'est fait jour, celle-ci est due à l'action volontaire de pionniers, dont le dernier en date fut Mammeri dans la deuxième moitié du siècle dernier. Or il se trouve que tous ceux-ci, de même que leurs continuateurs actuels, avaient le kabyle pour langue maternelle. Il ne faut donc pas s'étonner que ce parler soit devenu par la force des choses, le levain d'une langue écrite en train de prendre son essor en Algérie, à l'instar des cas déjà cités, auxquels on peut ajouter celui de la province de Nanjing pour la langue chinoise moderne, ou celui du

castillan pour tous les Espagnols. Par conséquent, la langue amazighe ainsi qu'elle s'affirme chez nous, se retrouve aujourd'hui par le fait de ses promoteurs successifs, dans le cadre commun à toutes les langues modernes nées d'un parler local promu pour des raisons historiques et culturelles.

C'est précisément cet état de fait qui est pris en compte à travers le présent ouvrage, avec l'ambition d'assurer à la langue amazighe un rebond propre à en faire un instrument moderne de communication, et un moyen efficace de transmission de savoirs.

Ainsi donc les raisons ne manquent pas de lever l'hypothèque d'une adaptation inappropriée de l'alphabet latin à l'écriture de la langue amazighe, et c'est la manière de remédier à cet inconvénient qui sera abordée en premier lieu. Pour donner un aperçu de cela, disons que pour supprimer toutes les entraves à l'écriture déjà citées, la mesure principale qui le permettra, se traduira par le recours au seul alphabet latin, toutes lettres comprises, et cela sans qu'il soit nécessaire de recourir au moindre caractère spécial, par ajout d'appendice ou autre signe diacritique à telle ou telle lettre. Par ailleurs, toutes les innovations qui seront adoptées, lesquelles ne se limitent pas à l'écriture, seront au

fur et à mesure justifiées puis explicitées, exemples à l'appui. À titre de conclusion, on trouvera en fin d'ouvrage, un texte illustratif qui servira au lecteur de pierre de touche, lui permettant de tester la validité de la nouvelle manière de communiquer par écrit à travers la langue amazighe.

L'auteur

NOUVEAU MODE D'ADAPTATION

de l'alphabet latin, à la phonétique de la langue amazighe.

1. Le pourquoi d'une telle nécessité

Si depuis longtemps maintenant l'alphabet latin, et non l'alphabet arabe, a été adopté pour écrire en amazigh, c'est à la suite d'un choix raisonné. Il en a été ainsi car de tous les systèmes d'écriture, cet alphabet est à la fois le plus rationnel et le plus pratique, ce qui explique pourquoi il a été mis au service d'un nombre considérable de langues, pourtant très différentes les unes des autres, sous le rapport phonétique notamment. Comportant majuscules et minuscules aux formes invariables, adapté au mode manuscrit par ses lettres curvilignes toutes liables entre elles, il s'est de plus enrichi de toute une batterie de signes de ponctuation, lesquels ont permis une parfaite traduction de la forme orale de ces langues. C'est du reste pour cette raison qu'après la première guerre mondiale, les Turcs ont substitué l'alphabet latin à l'alphabet arabe pour écrire leur langue.

Cependant, si les Français ont jugé nécessaire d'ajouter des signes diacritiques à certaines lettres, sous forme d'accents divers notamment, pour coller plus étroitement à la prononciation de leurs mots, ce n'était pas une raison pour les imiter en cela, et de manière outrancière qui plus est. Cet argument est d'autant plus valable, que le recours aux « tfinagh » ayant été abandonné depuis des siècles, toutes les options étaient permises pour que la langue amazighe puisse s'écrire de nouveau, et de la façon la plus rationnelle qui puisse être.

De l'exemple compliqué offert par l'écriture en français, passons à la manière bien plus simple dont les Anglais usent de l'alphabet latin pour écrire dans leur langue. Pragmatiques comme ils le sont, ces derniers ne se sont embarrassés d'aucun signe diacritique, absolument aucun, pour particulariser les diverses prononciations d'une même lettre, l'usage seul en décidant. C'est donc ainsi qu'en anglais, le même graphème peut se traduire par des phonèmes différents, ainsi qu'en témoignent les exemples suivants.

— Le « u » de **but** (mais) et celui de **put** (poser) se prononcent respectivement comme en français le « eu » et le « ou ».

— Le « **i** » se prononce **i** ou **ai** selon le cas, et le « **th** » peut se prononcer comme dans le mot *thin* (mince) ou comme dans le mot *that* (que).

Notons au passage que sous le rapport indiqué, si en anglais l'usage seul fait loi, en français par contre la prononciation différente d'une même lettre se limite à quelques rares cas et selon des règles précises ; ainsi en va-t-il du **s** = **z** entre deux voyelles, du **t** = **s** devant la syllabe *ion*, du **g** = **j** devant les voyelles **e** et **i**, etc.

2. Le mode d'adaptation

Maintenant, tirons parti de tout ce qui vient d'être dit pour en faire bénéficier tamazight. Nous prendrons en considération les exemples cités, pour l'esprit qu'ils traduisent et non comme des modèles à imiter ou à bannir. Ainsi, le pragmatisme qui a prévalu sous le rapport de l'adaptation de l'alphabet latin à la langue anglaise, peut également s'appliquer à la langue amazighe. Cela est d'ailleurs d'autant plus justifiable, que celle-ci offre une considérable variété de phonèmes consonantiques dont certains ne trouvent d'équivalents que chez les slaves.

Compte tenu de tout cela et pour commencer, balisons la voie en mettant de côté tous les phonèmes qui ne posent

pratiquement pas problème, pour fixer notre attention sur ceux qui ont suscité le plus d'embarras concernant leur transcription. Ce qui facilitera quelque peu l'adoption de mesures relatives à ces derniers, est d'abord le fait que tous dérivent de phonèmes de base dont ils constituent une altération. Voyons cela de plus près à travers les exemples suivants.

Phonème de base

d de amendil (foulard)

g de azger (bœuf)

k de kanun (foyer)

q de qanun (loi)

t de anta (laquelle)

Phonème dérivé

dh de udhi (beurre)

gh de igher (champ)

kh de akhal (terre)

qh de aqham (maison)

th de thagi (celle-ci)

Commentaire (au bénéfice des non familiarisés avec la langue amazighe) :

Dans le présent ouvrage, compte tenu des innovations qui le caractérisent, on notera ce qui suit :

* Les consonnes « **d**, **g** (dur), **k**, **t** » se prononcent en amazigh, comme en français ou en anglais.

* La consonne « **c** » se prononce comme le « ch » français.

* La consonne « **x** », se prononce comme le « r » grasseyé français.

* La lettre « **y** » a invariablement valeur de consonne (équivalent du « ill » français.)

* Quant au phonème « **q** », si en français il s'identifie au phonème « **k** », il en diffère en amazigh par le fait que c'est la glotte et non l'arrière langue qui participe à sa prononciation (cf « qaf » arabe)

* En ce qui concerne le phonème dérivé « **th** », celui-ci se prononce comme dans le mot anglais « thin » (mince), et le « **dh** » pour sa part équivaut au « **th** » anglais de « then » (puis)

* Le phonème dérivé « **qh** », a pour équivalent le « ch » allemand de « nach » (vers, en direction de)

* Les phonèmes dérivés « **gh** » et « **kh** » pour leur part (g et k glissés), ne se retrouvent en Europe que chez certains peuples slaves.

Ceci dit relativement aux phonèmes consonantiques, voyons maintenant ce qu'il en est des voyelles **a**, **e**, **i**, **o** et **u** de l'alphabet latin, lesquelles traduisent toutes des sons de la

langue amazighe. Parmi ces cinq voyelles, si le **o** et le **u** ont une prononciation invariable, ce n'est pas le cas pour le **a**, le **e** et le **i**. Chacune de ces trois voyelles se distingue en effet par deux prononciations distinctes.

Cette différenciation d'ordre phonétique n'affectera pas l'écriture de ces trois voyelles, l'usage seul décidant de la prononciation de chacune d'elles, ainsi qu'il apparaîtra à travers les exemples ci-après.

— La voyelle a se prononcera de façon distincte selon l'écartement des mâchoires ou leur rapprochement. Ainsi dans le mot **tavla** (table), le premier « a » se prononcera comme dans le mot français « **tamis** » et le second le sera comme dans le mot anglais « **latter** » (dernier). Ces deux prononciations différentes de la lettre « a » se retrouvent d'ailleurs en anglais ainsi qu'en témoigne l'exemple suivant : « Is this **man** your **father** ? » (Cet homme est-il votre père ?)

— La voyelle e sera brève ou longue selon le cas. Ainsi le « **e** » du mot **ilef** (sanglier) sera bref, et celui de **sers** (pose) sera long et appuyé.

— La voyelle i du mot **thira** (l'écriture) se prononcera comme le **i** du mot français **livre**. Dans certains cas cependant, le **i** se prononcera presque comme le **ei** du mot

français **peine**. Exemple : thajehnit (une queue). La voyelle **u** se prononcera dans tous les cas comme le **ou** de la langue française. Exemple : afus (la main)

– La voyelle o aura invariablement la même prononciation que le **o** de la langue française. Exemples : aqejmor (une souche) ; asennor (une anguille).

Avec celles qui précèdent, d'autres innovations sont à enregistrer (voir ci-après le tableau synoptique des graphèmes adoptés). Par ailleurs les lettres **v**, **p** et **o** qui on ne sait trop pourquoi ne figurent pas dans l'alphabet adopté par Mammeri et ses disciples, seront réhabilitées, car faisant partie des phonèmes couramment usités dans la langue amazighe.

Autre mesure adoptée :

– **Le « e » aura valeur de semi-voyelle**, c'est-à-dire qu'en plus de se prononcer comme en français, il prendra valeur de consonne et traduira le son « aïn » arabe. Exemple : Aeli ye tseummu (Ali nage).

Règle concernant l'utilisation de la lettre « e »

– Emploi en tant que voyelle : comme pour les autres voyelles.

– La lettre « e » a valeur de consonne lorsqu'elle est précédée ou suivie d'une voyelle.

Exemples : « aewin » (des provisions), « aneivu » (un infirme)

– Remarque : en aucun cas on n'aura à faire précéder ou suivre un « e » consonne d'un « e » voyelle. Ainsi pour désigner un taurillon on écrira aejmi et non aeejmi.

– La lettre « h » et son emploi

Cette lettre est affectée à un double usage, selon qu'elle est utilisée seule, ou en association avec l'une des consonnes d, g, k, q et t. (cf. tableau précédent des phonèmes dérivés de ces consonnes, et tableau ci-après de l'ensemble des graphèmes de la langue amazighe)

– Lettre « h » utilisée seule

Elle se prononcera de deux manières distinctes, soit respectivement : celle d'un « h » soufflé du fond de la gorge (n'a pas d'équivalent en français) ou celle d'un « h » comme dans le mot français (hache)

Exemples

1^{er} cas : ajehmum (merle)

2^e cas : hathan (le voici)

3. Tableaux synoptiques des graphèmes

a) Graphèmes simples

Graphèmes	Mots les contenant	Traduction en français
a	afus	la main
	tas	une chope
e	aserwal (e voyelle)	un pantalon
	aeudhiw (e consonne)	un cheval
i	izi	la mouche
	iziwec	un moineau
o	eddoh	un berceau
u	uzzal	le fer
b	ise b adhen	les souliers
c	ecfu	souviens-toi
d	and a	où
f	aferteto	un papillon
g	yur g a	il a rêvé
h	yeh h wayi	il me plaît
	yeh h wadj	il a besoin
j	aq j un	un chien
k	yek k aw	il est sec
l	il l	il est né

n	nek	moi
m	mezzi	il est jeune
p	thieupja	l'adresse
q	elqanun	la loi
r	yerfa	il est en colère
s	sufela	dessus
t	anti	lesquelles
	tavla	la table
v	vava	mon père
w	wihin	celui-là
	amakhwar	un voleur
x	axanim	un roseau
y	yuli	il est monté
z	azemur	des olives
	azar	une racine

b) Graphèmes composés

Graphèmes	Mots les contenant	Traduction en français
dh	dhihin	là-bas
	idharren	les pieds
dj	thadjalt	la veuve

gh	igher	un champ
kh	akhal	de la terre
qh	aqham	la maison
th	thameth	la femme
tc	tcix	j'ai mangé
ts	tsihin	c'est celle-là

Commentaires

✕ Dans les deux tableaux ci-dessus, lorsqu'un même graphème figure dans deux mots respectivement cités à titre d'exemples, cela signifie qu'il s'y prononce de manière différente.

✕ Toutes les lettres de l'alphabet latin sont employées, x prenant la place du caractère spécial traduisant jusque là le **r** grasseyé, et le son **kh** de akhal (de la terre), prenant la place du **x** auparavant utilisé.

Ainsi donc et grâce à cette série de mesures, un clavier AZERTY (ou même QWERTY) se trouvent tous deux parfaitement adaptés à la saisie de n'importe quel texte en amazigh, sans qu'il soit nécessaire d'avoir à créer des caractères spéciaux.

✕ **Les** trois lettres de l'alphabet latin ne figurant pas dans celui qui avait été adopté par Mammeri et ses disciples,

ont été rétablies, et ce sont respectivement le **v**, le **o** et le **p**.
La raison à cela est la suivante :

– Admettre que la lettre **b** puisse se prononcer indifféremment **b** ou **v**, ne rime à rien, puisque le graphème **v** existe dans l’alphabet latin.

– Le son **o** a également été rétabli car très usité en amazigh, et qu’il est différent du son **u**, (**ou** français), lequel avait indument pris sa place. La justesse de cette mesure se vérifie à travers les deux mots suivants : yet**o**rrec (il est vif), yet**u**rrec (il est stupéfait).

– Même si les sons **p** et **b** sont souvent utilisés l’un pour l’autre, le phonème **p** est spécifiquement présent dans la langue amazighe. Un exemple est cité dans le tableau des graphèmes, et il y en a d’autres comme asp**p**ertef (le tripotage), askip**p**wae (un hurlement), sans compter ceux d’origine étrangère comme thap**p**upits (une poupée), ap**i**ksel (un pixel), ip**i**ki (un piquet), et quantité d’autres.

Par ailleurs, et pour réguler une fois pour toutes l’usage du **p** et du **b**, il est nécessaire qu’à travers l’écriture, chacune de ces deux lettres trouve sa place définitive, sachant toutefois que le son « b » est le plus fréquemment utilisé.

Conclusion

La somme des avantages offerts par le système décrit, et ce par rapport à celui mis en œuvre par les « réformateurs », se traduit comme suit :

– Prise en compte de tous les phonèmes de la langue amazighe et traduction de chacun d’eux par une lettre unique ou deux associées suivant le cas.

– Complétude assurée par l’inclusion dans l’alphabet adopté, des lettres **o**, **v** et **p** de l’alphabet latin, lesquelles en avaient été arbitrairement exclues, alors qu’elles traduisent des phonèmes amazighs usités depuis des millénaires.

– Avantage pratique découlant de la prise en compte intégrale de l’alphabet latin. Cet avantage est dans les temps actuels d’autant plus considérable, que l’emploi d’ordinateurs et le recours à la communication écrite par voie satellitaire, ne sont plus l’apanage de quelques privilégiés comme à la fin du siècle dernier. La vulgarisation de plus en plus ample de ces moyens, ne justifie donc que davantage le mode d’adaptation préconisé dans le présent ouvrage.

REMARQUE importante : Pour des raisons commerciales, n'est disponible en Algérie qu'un seul type de clavier de saisie de textes : celui en mode azerty, lequel inclut le plus souvent des lettres ou symboles arabes. Par ailleurs les modèles commercialisés au Moyen-Orient ne peuvent l'être en Algérie, leur pavé numérique étant à base de chiffres dits « hindous », alors qu'en Algérie ce sont les chiffres universels (dits « chiffres arabes » à cause de leur origine), qui ont été adoptés.

LE CHAMP GRAMMATICAL

Considérations préliminaires

La méthode adoptée pour traiter de la grammaire, sera identique dans son esprit à celle mise en œuvre dans ce qui a précédé. Ceci dit, la perspective dans laquelle nous nous inscrivons, est celle où il s'agira surtout de mettre en ordre de façon rationnelle, les éléments constitutifs d'une grammaire amazighe, selon une approche rigoureusement normative. Le présent ouvrage s'adressant principalement à des lecteurs francophones pratiquant la langue amazighe, c'est toujours à travers la langue française qu'il sera traité de la suite de notre propos. Il sera toutefois loisible au lecteur qui en ressentirait le besoin, de se référer à un lexique de terminologie grammaticale en langue amazighe (répertoire de néologismes grammaticaux initié par Mammeri puis enrichi par ses successeurs).

Compte tenu de tout cela, le chapitre qui va suivre aura pour objet de familiariser le lecteur avec l'essentiel de ce qui caractérise la langue amazighe sous un rapport grammatical.

À titre de première approche, commençons d'abord par considérer ce qui suit.

Lorsqu'un français dit : « T'a pa vu mon fis ? » on comprend tout de suite que cela veut dire « Tu n'as pas vu mon fils ? ». Le linguiste interpréterait cela comme une parfaite application du critère d'économie à l'expression orale, la formulation écrite correcte devant être : « Est-ce que tu n'aurais pas vu mon fils ? » ou « N'aurais-tu pas vu mon fils ? ».

Cette même expression se traduit comme suit en langue amazighe courante : « Ur th'waladh ara mi ? ». Mais à la différence de ce qui précède, la formulation orale se retrouve telle quelle par écrit, car en amazigh la forme écrite dans son expression simple, se calque presque intégralement sur la forme orale, tout en demeurant grammaticalement correcte. C'est déjà là un précieux avantage, et s'il y a des progrès à faire, c'est en matière de richesse de la langue, et de capacité de celle-ci à traduire ce qui est hors du commun.

Dans l'histoire des langues, ce sont les gens de haute culture ou d'éminent savoir, qui ont fait progresser la manière de s'exprimer par écrit, notamment à travers la diffusion de leurs œuvres. C'est le style de l'écrivain, son aptitude à communiquer au mieux ses idées ou sentiments, c'est la rigueur et la clarté de l'expression chez les scientifiques, qui sont à la source des niveaux de langue les

plus élevés et les plus raffinés. Or la langue amazighe est encore bien loin de cela, et les chercheurs actuels qui se consacrent à son développement, se trouvent dans une situation telle, qu'ils ne peuvent faire autrement que de « voler au ras des pâquerettes ».

Partant de ce constat, ce qui est à développer dans le futur immédiat, puis dans un avenir plus lointain, apparaît de lui-même, l'objectif premier étant de sortir la langue amazighe de son confinement. Mammeri avait déjà commencé à s'atteler à cela avant sa disparition prématurée, notamment par la création de plus d'une centaine de néologismes pour enseigner la grammaire en amazigh (et non plus à travers le français comme cela se pratiquait auparavant et comme je le ferai à travers ce qui suivra). Mammeri s'est évidemment servi de ses propres outils pour l'élaboration de son petit ouvrage de grammaire, et quoique celui-ci soit très schématique dans son contenu, il a eu le mérite immense d'ouvrir la voie à de futurs développements.

Ce qui manquait alors à cette production, c'était tout l'arsenal des instruments de régulation à travers des énoncés rigoureux. Mais comme depuis, ce qui a été fait de plus en la matière est assez disparate et manque de cohésion, c'est

précisément pour pallier à ces insuffisances que ce qui va suivre a été conçu.

LETTRES ET SONS

1. Les lettres

Il y en a 26, celles de l'alphabet latin.

2. Les sons

Il y en a 38, dont 30 affectés à des lettres simples et 8 qui se traduisent par deux lettres accolées. Ces sons correspondent chacun à un phonème simple. (Voir tableau synoptique des graphèmes).

3. Les voyelles et leur prononciation

- ✕ **a** = « a » anglais de cat, ou « a » français de table.
- ✕ **e** = « e » français de te ou « eu » français de veule.
- ✕ **i** = « i » français de fil, ou « ei » français de reine.
- ✕ **o** = « o » français
- ✕ **u** = « ou » français

Remarque: La relation qui existe entre les sons exprimés par les voyelles **o** et **u**, est celle d'un apparemment phonétique et non d'une identité comme le laisse supposer l'absence de la lettre « o » de l'alphabet

jusqu'ici utilisé pour l'expression en amazigh. À titre d'exemple, dire que « le **Romain** n'est pas un **Roumain** », se traduirait comme suit en langue amazighe : « **Aromi** ur yella dh'**Arumani** », manière de dire que le « o » n'est pas un « ou ».

DE LA PHRASE AUX MOTS

1. La phrase et sa structuration

La langue amazighe, même si elle se singularise de façon particulière sous beaucoup de rapports, s'apparente aux langues européennes du bassin occidental de la mer Méditerranée. Cela se traduit notamment par le même type d'organisation des mots autour des verbes pour former des phrases. Prenons par exemple les deux énoncés suivants, exprimés respectivement en amazigh et en français.

« / Ur tisex ara idh kamel, si thuxmesth / iyi segehen. / »

(/ Je n'ai pas dormi de toute la nuit, d'un mal de dent / qui m'a tourmenté. /)

On constate là une correspondance presque terme à terme ; et pourtant la version française est parfaitement correcte, bien que résultant d'une traduction quasi littérale de l'amazigh vers le français. Ce qui explique cela, c'est que dans ces deux phrases on retrouve les mêmes constituants, structurés de la même façon, dans le cadre de deux propositions respectivement identiques par leur nature et

leur fonction, à celles usitées en français (une principale et une subordonnée relative).

Cependant, les différences que l'on constate, car il y en a, se situent au niveau de la manière dont certains morphèmes grammaticaux s'articulent avec des unités lexicales pour former un tout indissociable (C.F : thuxmesth = une dent).

La phrase que nous avons choisie comme exemple, est très riche sous le rapport précité, car c'est une phrase complexe, mais il y en a de plus simples, lesquelles peuvent se réduire à un seul mot ; un verbe à l'impératif par exemple.

2. Les différentes sortes de mots de la langue amazighe

Dans toute langue, on distingue deux grandes catégories de mots : soit d'une part, ceux qui en constituent la substance, car ils ont un sens par eux-mêmes (mots lexicaux), soit d'autre part ceux qui n'ont pas cette qualité mais constituent les outils de l'expression achevée (mots grammaticaux). Les mots de la langue amazighe répondent à cette manière générale de les distinguer. De plus et comme toutes les langues évoluées, cette langue dispose d'une

batterie complète d'outils grammaticaux tels que les diverses sortes de noms, d'articles, de verbes, d'adjectifs, de pronoms, d'adverbes, de prépositions et de conjonctions.

À travers ce qui suit, il sera fait un inventaire précis de ces outils et de la manière dont ils servent. Quant à leur désignation en amazigh, on admettra les néologismes créés par Mammeri, notre propos ne s'étendant pas à cela.

L'ARTICLE

1. La fonction de l'article

Il s'incorpore au nom pour en déterminer le genre et le nombre.

2. La manière dont l'article s'incorpore au nom et le façonne

L'article s'intègre au nom en qualité de préfixe, et sauf au masculin singulier, il induit une terminaison appropriée au genre et au nombre de ce nom.

Exemples :

argaz, **Irgazen** (un homme, des hommes)

thaqhamth, **thiqhamin** (une chambre, des chambres).

Remarque. Dans certains cas, le pluriel des noms se traduit par une marque interne, assortie ou non d'une terminaison (voir le chapitre consacré au nom).

3. La non différenciation entre article défini et article indéfini

C'est le nom lui-même qui est ou non défini selon sa place dans la phrase.

Exemple :

Walax aqic yetsazzal. (J'ai vu un enfant qui courait.)

Aqic walax, yetsazzal. (L'enfant que j'ai vu, courait)

4. La variabilité des articles dans le cadre d'un même type de détermination

On distinguera sous le rapport indiqué, la forme régulière (la plus usitée), des différentes autres qui sont fonction de la morphologie du nom.

✕ **La forme régulière.** Elle est indiquée par le schéma suivant, les deux parties en gras se rapportant, l'une à l'article proprement dit, et l'autre à la terminaison du nom que cet article induit.

a (masc-sing) Exemple : **aqvuc** (un pot)

i...en (masc-plur) Exemple : **iqvucen** (des pots)

tha...th (fem-sing) Exemple : **thaqhamth** (une chambre)

thi...in (fem-plur) Exemple : **thikhamin** (des chambres)

✕ **Les formes irrégulières.** L'article « **el** » d'origine arabe ainsi que ses dérivés constituent l'ensemble des articles irréguliers. Leur liste complète assortie d'exemples relatifs à leur emploi s'établit comme suit :

el (masc ou fem-sing)	<u>Exemples</u> : eldjar (le ou un voisin), elmuth (la mort)
el (masc-sing, sens collectif)	<u>Exemple</u> : elverqoq (des prunes)
el...an (masc-plur)	<u>Exemple</u> : eldjiran (les voisins)
le (masc-plur)	<u>Exemple</u> : levroj (les palais)
l (masc-sing)	<u>Exemple</u> : laman (la confiance)

Remarque : Tous ces articles s'utilisent avec les mots d'origine arabe qui les ont introduits, de la même manière que le mot français **alcool**, dérive du mot arabe **al kohol**.

✕ **Les formes particulières.**

– L'article **a** du masc. sing peut se transformer en **i** ou en **u**.

Exemples : **asif**, **ivirex**, **ucen** (un fleuve, un renard, un chacal)

– L'article **tha** du fém.sing peut se transformer en **thi** ou en **thu**.

Exemples : **thalimets**, **thivhirth**, **thuxmesth** (un citronnier, un jardin, une dent).

– Les articles **u** ou **i** du masculin singulier et **thu** ou **thi** du féminin singulier se conservent au pluriel.

Exemples : **ughel**, **ughlan** (une dent, des dents) ; **ifri**, **ifran** (un précipice, des précipices) ; **thuffalt**, **thuffalin** (une fêrule, des fêrules) ; **thizwelt**, **thizwal** (une mûre, des mûres).

LE NOM

1. Nom commun et nom propre

✕ Ils se distinguent l'un de l'autre comme en français, y compris pour l'initiale en majuscule du nom propre.

✕ Tout nom commun est constitué d'une racine, indissociable par affixation de l'article (préfixe) qui le détermine en genre et en nombre, et d'un suffixe correspondant à cet article.

Exemple : **aqelwac** (un chevreau), **thaqelwacth** (une chevrette) ; **iqelwacen** (des chevreaux), **thiqelwacin** (des chevrettes)

2. Le genre et le nombre des noms

✕ Un nom commun peut être soit masculin soit féminin, selon l'objet ou l'entité abstraite concernés. Exemples : **thasilt** (une marmite), **axvel** (un souci).

✕ Exceptionnellement, un nom peut avoir exclusivement la forme plurielle. Ainsi, le nom « aman », traduit au pluriel le concept d'eau, et il s'accordera toujours au masculin pluriel.

3. Les déterminants du nom

× Ce sont en premier lieu les articles ; ils sont obligatoires et Ils sont toujours associés au nom par affixation, pour en déterminer le genre et le nombre.

Exemples : **aqham**, **thaqhamth** (une maison, une chambre) ; **iqhamen**, **thiqhamin** (des maisons, des chambres) ; **izimer**, **thizimerth** (un agneau, une agnelle) ; **izamaren** , **thizamarin** (des agneaux, des agnelles)

× Les autres déterminants du nom sont facultatifs, et ce sont principalement les adjectifs non qualificatifs. Ils s'utilisent conjointement avec les articles et ne sont pas affixés au nom, lequel est dans ce cas surdéterminé.

Exemples : **aqham iw** (ma maison) ; **irgazen agi** (ces hommes)

4. Le féminin des noms et sa formation

× **Cas général.** Un nom féminin est généralement constitué selon le schéma suivant :

article **tha** + racine du nom + **th** ou **t**.

Exemples : **thamxarth** (une vieille), **thavlat** (une pierre).

✕ **Nom féminin formé à partir d'un nom masculin**

On procède comme précédemment à partir de la racine du nom masculin.

Exemple : aqelwac (un chevreau), **thaqelwacth** (une chevrette).

✕ **Féminisation d'un nom masculin à travers une racine différente**

Exemple : azger, thafunasth (un bœuf, une vache).

✕ **Diminutifs féminins de noms masculins**

Exemple : adhevsith, **thadhevsith** (un plat, une assiette).

5. Le pluriel des noms et sa formation

✕ **Le pluriel régulier.** On l'obtient à partir du singulier, selon l'un des deux schémas suivants.

Masculin pluriel : article + racine + suffixe **en**

Exemple : averhuc (un chiot) ; **iverhucen** (des chiots).

Féminin pluriel : article + racine + suffixe **in**.

Exemple : **thaflukth** (une barque) ; **thiflukin** (des barques).

Les pluriels qui s'obtiennent de cette façon sont dits **pluriels externes**.

✕ **Pluriels irréguliers externes**. Ils sont de formes variées et prennent la marque du pluriel en se terminant par **a** ou **an**.

Exemples :

Pluriels de noms masculins :

asefru (un poème), **isefra**

avridh (un chemin), **iverdhan**

Pluriels de noms féminins :

thizizwith (une abeille), **thizizwa**,

thamacahuts (une histoire), **thimucuha**

✕ **Pluriels irréguliers internes**. Ils se forment par remplacement d'une voyelle interne.

Exemples : **amcic** (un chat), **imcac** ; **thamcicth** (une chatte), **thimcac** ; **asenduq** (un coffre), **isendiaq**.

✕ **Les noms collectifs**. Ils désignent des ensembles indéterminés d'êtres ou d'objets et peuvent ou non varier en genre et en nombre.

Exemple 1 : ulli (les ovins), qui s'emploie toujours au masculin singulier.

Exemple 2 : tharvaeth, (petit groupe d'individus), féminin singulier ; forme plurielle, thirebuyae

Exemple 3 : arvae (ensemble de partisans), masculin singulier ; forme plurielle, irvaen

L'ADJECTIF QUALIFICATIF

1. L'adjectif qualificatif est un des constituants éventuels du groupe nominal.

À ce titre il attribue au nom, ou à l'un de ses substituts, une qualité qui distingue celui-ci de manière particulière.

Exemple : weltma **thamejtoth** (ma **petite** sœur)

2. Selon son degré de signification, l'adjectif qualificatif peut être :

× **Positif.**

Exemple : argaz a yehdheq (cet homme est poli)

× **Comparatif :**

– de supériorité : *yehdheq akhther neghmas* (il est plus poli que son frère)

– d'infériorité : *yehdheq aqel neghmas* (il est moins poli que son frère)

– d'égalité : *yehdheq azal neghmas* (il est aussi poli que son frère)

× **Superlatif :**

– absolu : *yehdheq atas* (il est très poli)

– de supériorité ou d'infériorité : exprimable à travers des expressions telles que :

uhdhiq akhther (le plus poli) ;

uhdhiq aqel (le moins poli).

3. Le genre et le nombre de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif peut s'employer au masculin, au féminin, au singulier et au pluriel. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

Exemples : avernus amellal (un burnous blanc) ;

thamcicth thamejtoth (la petite chatte) ;

irgazen uhdhiqen (les hommes polis).

4. Les noms dérivés d'adjectifs qualificatifs

Ils sont nombreux : ils expriment un état physique ou une qualité morale et ils s'utilisent exclusivement au féminin singulier.

Exemples : thezuex (la rougeur), thehri (la largeur), thibbuhelt (la bêtise).

5. La forme verbale de l'adjectif qualificatif

Sous cette forme, il a l'équivalence d'un attribut du sujet français et se conjugue. Par exemple, je suis léger, se traduira par *fessusex* et il se conjuguera par variation du suffixe traduisant son genre, son nombre et sa personne.

6. Adjectif qualificatif indiquant une qualité commune à un ensemble

Exemples : *ayen imelhen* (ce qui est joli) ; *khra zayen* (tout ce qui est lourd).

7. La manière spécifique dont se traduit l'accord de l'adjectif qualificatif

✕ L'adjectif qualificatif peut être épithète (directement relié au nom), ou attribut (relié au nom par un verbe d'état).

Adjectifs épithètes

amcic averkhan, thamcieth thaverkhant, imcac iverkhanen, thimcac thiverkhanin

(un chat noir, une chatte noire, des chats noirs, des chattes noires)

Adjectifs attributs (deux manières différentes pour traduire le même accord)

Premier cas : forme courante

Amcic a **dhaverkhan**, thamcieth a **tsaverkhant**

(ce chat est noir, cette chatte est noire...)

Deuxième cas : forme accentuée

En reprenant l'exemple ci-dessus, **dhaverkhan** devient alors **verrikh**, ce qui donnera au féminin **verrikheth...**, etc.

Cette forme par ailleurs permet l'expression d'une variation progressive. Ex : **yetsivrikh** (il noircit)

8. Accord de l'adjectif qualifiant plusieurs noms de genre différent

Dans un tel cas, il prend la marque du masculin pluriel.

Exemple :

aqjoun averqac ; thaqjunt thaverqacth ; aqjun tseqjunt iverqacen, (un chien tacheté ; une chienne tachetée ; un chien et une chienne tachetés).

L'ADJECTIF POSSESSIF

1. Généralités

L'adjectif possessif est un des déterminants du nom, et il établit une relation entre un ou plusieurs possesseurs et le ou les objets de la possession. Il se place toujours après le nom.

2. Variations de l'adjectif possessif

✕ **Règle** : L'adjectif possessif varie exclusivement selon la ou les personnes qui parlent, à qui l'on parle ou dont on parle. L'adjectif possessif suit directement le nom de ce qui est possédé et sa variation n'est pas affectée par le genre et le nombre de ce qui est possédé.

✕ **Un seul possesseur** : Les adjectifs utilisés dans ce cas sont les suivants, aux trois personnes successives du singulier.

iw (1^{re} pers), **ikh** (2^e pers. Masc), **im** (2^e pers.fem), **is** (3^e pers des deux genres).

Exemples : adhar **iw** (mon pied), thuxmesth **ikh** ou **im** (ta dent) ; ifassen **is** (ses mains)

Remarque : parfois, lorsque le nom de ce qui est possédé se termine par une voyelle, on procède à une élision pour éviter un hiatus.

Exemples : au lieu d'écrire ayla **iw**, ayla **ikh**, ayla **im** ayla **is** (mon bien, ton bien etc), on écrira et on lira aylaw, aylakh, aylam, aylas.

✕ **Plusieurs possesseurs** : Les adjectifs utilisés sont les suivants aux trois personnes successives du pluriel.

ennex (1^{re} pers) **enwen** (2^e pers.masc), **enwemth** (2^e pers.fem), **ensen** (3^e pers.masc), **ensent** (3^e pers.fem)

Exemples : akham **ennex** (notre maison), arraw **enwen** ou **enkhunt** (vos enfants), thamurth **ensen** ou **ensent** (leur pays).

LES AUTRES ADJECTIFS

1. L'adjectif démonstratif

✕ C'est un mot invariable qui se place après le nom pour distinguer celui-ci de façon particulière.

Exemples :

argaz **a** (cet homme), irgazen **a** (ces hommes).

✕ Il peut prendre la forme **agi** ou **ihin** pour indiquer la proximité ou l'éloignement de ce qui est désigné quel qu'en soit le genre ou le nombre.

Exemples :

izimer **agi**, thizimerth **agi**, izamaren **agi**,

izimer **ihin**, thizimerth **ihin**, izamaren **ihin**

(cet agneau-ci, cet agneau-là, etc.)

2. L'adjectif interrogatif

✕ Il précède le nom et s'accorde avec celui-ci en genre et en nombre

Exemples : **anta** thaqhamth ? (quelle chambre ?)

anwi arrac ? (quels enfants ?)

✕ Les différents adjectifs interrogatifs sont :

<u>masc sing</u>	<u>fem sing</u>	<u>masc plur</u>	<u>fem plur</u>
anwa	anta	anwi	anti

3. L'adjectif indéfini

✕ Mot invariable : il précède ou suit le nom pour en donner une idée vague de quantité ou de qualité.

Exemples : **akw** irgazen (tous les hommes)

✕ Les principaux adjectifs indéfinis sont :

akw (tous), **khra** (quelques), **menwala** (quelconque), **taqqa** (la plupart), **dhrus** (peu), **atas** (beaucoup), **ighaleum** (suffisant)

Exemples d'utilisation :

akw arrach a dhathmathen (tous ces enfants sont frères)

walax **khra** tlawin eaddant (j'ai vu passer quelques femmes)

axed thakerrosth **menwala** (achète une voiture quelconque)

4. L'adjectif numéral

✕ Il se présente sous deux formes distinctes, la forme cardinale et la forme ordinale. La première sert à dénombrer et la seconde indique une relation d'ordre.

✕ **Les adjectifs numériques cardinaux** sont invariables sauf **un** et **deux** qui varient en genre.

Exemples : **yiwēn** uyazidh (un coq), **yiwēth** t'yazit (une poule)

sin iyuzadh (deux coqs), **snath** t'yuzadh (deux poules)

setac yergazen (seize hommes), **setac** tlawin (seize femmes).

✕ **Les adjectifs numériques ordinaux** à partir du deuxième, s'utilisent sous les deux formes respectives suivantes :

– au masculin : particule d'ordre **wis** + nom du nombre

– au féminin : particule d'ordre **this** + nom du nombre

Exemples : **wis** sin, **wis** thlatha (le 2^e, le 3^e, etc.)

this snath, **this** thlatha (la 2^e, la 3^e, etc.).

✘ **L'adjectif numéral de l'ordre un**, revêt une forme particulière et varie en genre et en nombre.

Exemples :

amezwaru	thamezwaruth	imezwura	thimezwura
le premier	la première	les premiers	les premières

✘ **L'adjectif numéral de l'ordre final** varie également en genre et en nombre.

Exemples :

anegaruru	thanegaruth	inegura	thinegura
le dernier	la dernière	les derniers	les dernières

LES PRONOMS

1. Généralités

Le pronom est un substitut du nom dont il assure la fonction.

Selon ce qu'on veut lui faire signifier et la manière de le faire, il est affecté de l'une des dénominations suivantes : pronom personnel, pronom possessif, pronom démonstratif, pronom interrogatif, pronom indéfini, pronom relatif.

2. Le pronom personnel

✕ Il se présente dans son rapport au verbe, soit sous forme isolée, soit sous forme étroitement associée.

✕ **La forme isolée.** La liste s'en établit comme suit, selon que la forme est simple ou renforcée.

Forme simple (équivalent de moi, toi, etc.)

	<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>
1 ^{re} pers	nek (moi)	nukni (nous)
2 ^e pers – masc	khetc (toi masc)	khunwi (vous masc)
2 ^e pers – fem	khem (toi fem)	khunemthi (vous fem)

3^e pers – masc **netsa** (lui) **nuthni** (eux)

3^e pers – fem **netsath** (elle) **nuthenti** (elles)

Forme renforcée (équivalent de moi-même, toi-même, etc.)

Elle s'obtient en ajoutant à chacune des personnes ci-dessus, les expressions

s'yimaniw, s'yimanikh, s'yimanim, s'ymanis, s'yiman ennex, s'yiman enwen, s'yiman enkhent, s'yiman ensen, s'yman ensent

Exemple : nek s'yimaniw (moi-même)

✕ **Fonctions des pronoms personnels**

Elles sont de deux sortes selon que le pronom personnel représente qui fait l'action ou qui la subit. Dans le premier cas le pronom personnel assure la fonction de sujet du verbe, dans le deuxième cas, il est complément d'objet du verbe.

✕ **Le pronom personnel sujet**

Il est étroitement associé au verbe et détermine les variations de celui-ci en personne, en nombre et selon le cas en genre. Son association au verbe est assurée comme suit : radical du verbe encadré d'un préfixe et d'un suffixe. Si, selon le temps et la personne, l'un des deux fait défaut, l'autre à lui seul suffit pour identifier le pronom personnel.

Exemple : emploi avec le verbe **trouver**, conjugué au passé accompli : **.ufix** (j'ai trouvé) **thufidh**, etc.

✕ **Le pronom personnel complément d'objet**

Il est lui aussi directement lié au verbe mais uniquement sous forme de suffixe.

Exemples :

Walax izem : walax**t** walax izmawen: walax**then**
J'ai vu un lion : je l'ai vu j'ai vu les lions : je les ai vus

✕ **La variabilité du pronom personnel**

– À la même personne et pour le même mot, le pronom personnel peut avoir une forme différente, en fonction du temps auquel le verbe est employé (voir au chapitre des verbes).

Exemples : **a laevex** (je joue), **a n'laeev** (nous jouons)

3. Le pronom démonstratif

✕ Le pronom démonstratif remplace le nom pour le désigner de façon particulière.

Exemples : dheg sin warrac a, **wagi** dh'emmi, **wihin** dh'ayaw iw, (de ces deux garçons, celui-ci est mon fils, celui-là est mon neveu.)

⌘ Principaux pronoms démonstratifs

(sous deux formes = 2^e forme renforcée)

	<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>
<u>Masculin</u>	win (celui)	widh (ceux)
	wa ou wagi (celui-ci)	wi ou wigi (ceux-ci)
	wihin (celui-là)	wihidh (ceux-là)
<u>Féminin</u>	thin (celle)	thidh (celles)
	tha (celle-ci)	thi (celles-ci)
	thihin (celle-là)	thihidh (celles-là)

Remarque : chacun des pronoms **wa**, **tha**, **wi**, **thi** peut être redoublé ainsi que l'indique l'exemple ci-après : **wa** ived, **wa** yeqim (tel est debout, tel est assis)

⌘ Pronoms démonstratifs particuliers

dh (masc) et **ts** (fem) sont par eux-mêmes les équivalents de « c'est » ou « ce sont » français. Cette forme représente donc littéralement, la fusion en un seul mot, d'un pronom démonstratif et du verbe être.

Exemples d'utilisation :

– Devant un nom (propre ou commun) :

dh'Aeli (c'est Ali)

dh' nek (c'est moi)

ts'Uvirets (c'est Bouira)

ts' isthan (ce sont des vaches)

– Devant un adjectif de tout genre et de tout nombre

Exemple : **dh'**awrax agi (c'est ce jaune-ci), **dh'**iwraxen agi (ce sont...)

ts' averkhant ihin (c'est cette noire-là),

ts'iverkhanin ihin (ce sont...)

– Devant un autre pronom démonstratif.

Exemple : **dh'**wagi (c'est celui-ci) ; **dh'**wihidh (ce sont ceux-là) ; **ts'**agi (c'est celle-ci) ; **ts'**ihidh (ce sont celles-là).

4. Le pronom possessif

Le pronom possessif s'obtient par association d'un pronom démonstratif et d'un adjectif possessif. Ceux-ci sont respectivement :

Pronoms démonstratifs (désignant le ou les possesseurs)

win (celui), **thin**(celle), **widh**(ceux), **thidh**(celles)

Adjectifs possessifs

iw(mien), **ikh**(tien-masc), **im**(tien- fem), **is**(sien),
ennegh (notre ou nos),**enwen**(votre ou vos- masc),
enkhunt(votre ou vos- fem), **ensen**(leur ou leurs - masc),
ensent(leur ou leurs-fem).

Remarque : chacun de ces adjectifs est invariable, quel que soit le genre ou le nombre de ce qui est possédé, ce qui donne en tout 36 combinaisons pour couvrir tous les cas possibles.

Exemples d'utilisation

Thin iw	thin ensen	widh ensent	win ennegh	thidh ennegh
La mienne	la leur	les leurs-fem	le nôtre	les nôtres - fem

5. Le pronom interrogatif

Il sert à interroger et toute phrase le contenant doit se terminer par un point d'interrogation. Certains varient en genre et en nombre, d'autres sont invariables.

✕ Pronoms interrogatifs variables

Masculin

Singulier : anwa ? (lequel ?, qui est ?)

Pluriel : anwi ? (lesquels ?, qui sont ?)

Féminin

Singulier : anta ? (laquelle ?, quelle est ?)

Pluriel : anti ? (lesquelles ?, quelles sont ?)

✕ **Pronoms interrogatifs invariables**

wi ? acu ? dh'acu ? acu xef ? ayen ?
qui ? quoi ? c'est quoi ? pourquoi ? pour quelle raison ?

✕ **Adverbes ayant fonction de pronoms interrogatifs**

Beaucoup d'adverbes, notamment ceux de lieu ou de temps, peuvent faire fonction de pronoms interrogatifs ainsi que l'indiquent les exemples suivants :

anda ? ansi ? sani ? melmi ? s'immelmi ?
où ? d'où ? vers où ? quand ? depuis quand ?

✕ **Exemples d'utilisation :**

anwa aqcic a ? (qui est ce garçon ?), anti th'waladh ? (les quelles as-tu vues ?), wi vxan thigi ? (qui veut celles-ci ?), acu xef the tsrudh ? (pourquoi pleures-tu ?), melmi thruhedh ? (quand est-tu parti ?), s'immelmi th'ellam dha ?, (depuis quand êtes-vous ici ?)

6. Le pronom indéfini

Le pronom indéfini représente un nom indiqué d'une manière vague, nous renseignant ou pas sur le genre ou le nombre du nom représenté.

✕ **Pronoms indéfinis variables en genre et en nombre**

Ce sont :

wa (tel), tha (telle), wi (tels), thi (telles), wayedh (un autre), thayedh (une autre), wiyidh, thiyidh (d'autres, masc ou fem)

Exemples

wa ived, wa yeqim (tel est debout, tel est assis), wi jerhen, wi muthen (certains sont blessés, d'autres sont morts), thi cebbhet, thi ala (certaines sont parées, d'autres non).

✕ **Pronoms indéfinis invariables**

Selon le cas, ils s'emploient soit au masculin singulier, soit au pluriel indépendamment du genre.

Au masculin singulier :

hed (personne).

aleveadh (quelqu'un)

menwala (quelconque, quiconque et assimilés)

Exemples :

hed ur yaelim (personne n'est au courant)

seqsi aleveadh (demande à quelqu'un)

dh'argaz menwala (c'est un homme quelconque)

Au pluriel :

khra (quelques-uns, quelques-unes)

akul (tous, toutes)

taqqa (la plupart)

Exemples :

khra muthen (certains sont morts)

akul uxalented (toutes sont revenues)

taqqa snex then (la plupart je les connais)

Au neutre : Ayen (ce que)

Exemple : ayen thetsnadhi, a t'af.

(ce qu'elle cherche, elle le trouvera.)

7. Le pronom relatif

Le pronom relatif met en relation deux propositions d'une même phrase. L'une de ces propositions contient le nom dont le pronom relatif est le substitut.

La proposition introduite par le pronom relatif est dite subordonnée relative, celle qui la précède, ou la suit selon le cas, étant la proposition principale.

Exemple : mugrexd argaz **i** yid cegeadh (j'ai rencontré l'homme **que** tu m'as envoyé).

⌘ **Les différents pronoms relatifs.**

Ceux qui varient en genre et en nombre :

xef + (anwa, anta, anwi, anti)

(« dont » au sens de : duquel, de laquelle etc.)

Ceux qui sont invariables :

i, ig, ye (qui, que) ; **i wumi** (à quoi, auquel, à laquelle etc.), **xef aydheg** (dont, s'agissant d'idées abstraites, de situations), **xef acu** (dont, au sens de : pour quoi, sur quoi, de quoi).

⌘ Exemples : imdhanen **xef anwi** th'heddredh, ur th'nessinex ara. (Les gens dont tu parles, je ne les connais pas) ; win **i** th'iwalan yukher, i khecfithid (celui **qui** l'a vu voler, l'a dénoncé.).

LE VERBE

✕ **Le verbe peut exprimer :**

une action, (**yuzzel**, il a couru),

un état ou changement d'état (**yudhen**, **yetsimxur**, il est malade, il grandit).

✕ **La désignation du verbe :**

La première personne du singulier de l'impératif présent, a été choisie pour identifier chaque verbe.

Exemples : **azzel** (cours), **evnu** (construis).

À travers ce mode et ce temps, la première personne du singulier traduit en effet le plus souvent le radical du verbe à conjuguer. Par ailleurs, la terminaison de celui-ci permet de le classer dans l'un des trois groupes de verbes.

1. Les variations du verbe

✕ **L'accord du verbe avec son sujet.** Le verbe et le nom (ou son substitut le pronom), sont les éléments les plus importants de la phrase, et à ce titre ils en constituent des éléments étroitement associés. Ce lien se traduit par la variation du verbe en fonction de son **sujet**, nom ou pronom ; on dit qu'il s'accorde en personne avec celui-ci.

Exemples :

Agrudh a, **ye** tskhavar imawlan is.

(Cet enfant respecte ses parents.)

Igurdhan a, tskhavare**n** imawlan ensen.

(Ces enfants respectent leurs parents.)

Thihdayin a, tskhavare**nt** imawlan ensent.

(Ces filles respectent leurs parents.)

⌘ **La variation du verbe selon le temps auquel il est employé**

Cette variation se cumule avec la précédente en influant sur la forme que revêt l'accord du verbe avec son sujet.

Exemples de variation :

a tsazzalex

nuzzel

adh ilin uzlen

je cours

nous avons couru

ils auront couru

2. Le classement des verbes en groupes

⌘ En fonction de leur terminaison à la 2^e personne du singulier de l'impératif présent on distinguera trois groupes de verbes.

1^{er} groupe : Ce sont tous les verbes en u, comme par exemple : **elhu** (marche). Les verbes de ce groupe se

conjuguent de la même façon et se terminent par « **un** » au participe présent.

Exemple : verbe etsru (pleure), yets**run** au participe présent.

2^e groupe : Il est constitué des verbes se terminant par i à la 2^e personne du singulier de l'impératif présent (**ali** : monte). Cependant, comme ces verbes ne se conjuguent pas de façon exactement semblable à tous les temps, ils se divisent en deux sous-groupes qui se distinguent selon leur terminaison au participe passé.

– Premier sous-groupe : verbes en **in** (terminaison **in** au participe passé)

Exemple : le verbe **ali** (monte), devient yul**in** au participe passé.

– Deuxième sous-groupe : verbes en **an** (terminaison **an** au participe passé)

Exemple : le verbe heggi (prépare) devient ihegg**an** au participe passé.

3^e groupe : il est constitué des verbes dont l'impératif se termine par une consonne.

Exemples : azz**l**, (cours), semmer**r** (cloue), sers**r** (pose)

La plupart de ces verbes prennent la terminaison **en** à la 3^e pers (masc.plur) du participe passé, et se conjuguent de la même façon ; ce sont des verbes réguliers.

Exemple : azzel (cours) ; uz**en** (ils ont couru).

Certains autres verbes de ce groupe sont irréguliers et empruntent aux verbes du premier ou du deuxième groupe, certaines de leurs terminaisons

Exemples :

sel (verbe entendre) – yes**lan**, isel**en**

cud (verbe attacher) – icud**en**, yetcud**un**.

3. Temps simples et temps composés

✕ Un temps simple est celui auquel le verbe se conjugue seul.

Exemple : a n' lehhu (nous marchons)

✕ Un temps composé est celui auquel le verbe se conjugue avec l'auxiliaire être.

Exemples : **nella** n'lehhu (nous marchions), **adh yili** n'lehhu (nous marcherions).

4. Le mode des verbes

✕ Les différents modes auxquels s'emploient les verbes.

On distingue quatre modes différents, les temps concernés pouvant varier d'un mode à l'autre, et chacun de ces temps sera dit :

simple si le verbe est employé seul,

composé s'il est précédé de l'auxiliaire être.

Les différents modes de conjugaison sont les suivants.

- Le mode indicatif avec sept temps
- Le mode conditionnel avec quatre temps
- Le mode participe avec deux temps
- Le mode impératif avec un temps.

Remarque : Si le mode subjonctif n'existe pas en tant que tel, on peut toutefois obtenir son équivalent en faisant précéder le verbe conjugué de l'expression *ilaq* (il faut que)

Exemple : *ilaq adh i ruh* (il faut qu'il parte)

5. Le temps des verbes selon chaque mode

Mode indicatif

Quatre temps simples : présent simple, présent indéfini, passé accompli, futur simple.

Trois temps composés : imparfait, plus que parfait, futur antérieur.

Mode conditionnel

Quatre temps composés, (verbe à chacun des quatre temps simples du mode indicatif, précédé de l'auxiliaire de conditionnalité thili).

Mode participe

Deux temps simples : le présent et le passé

Mode impératif

Un temps simple : le présent.

LA CONJUGAISON DES VERBES

1. Les personnes de conjugaison

Il y en a trois, les quelles indiquent respectivement : la ou les personnes...

qui parlent	1 ^{re} personne du singulier ou du pluriel
à qui l'on parle	2 ^e personne du singulier ou du pluriel
de qui l'on parle	3 ^e personne du singulier ou du pluriel

✕ Les pronoms personnels de conjugaison

Lorsqu'il est sujet du verbe conjugué, le pronom personnel fait varier ce verbe en personne et en nombre dans tous les cas, et parfois en genre pour les personnes autres que la première.

Exemple: Conjugaison du verbe **cud** (attacher), au futur simple de l'indicatif.

	Singulier	Pluriel
<u>1^{re} personne</u>	adh cuddex (j'attacherai)	an cud (nous attacherons)
<u>2^e personne</u>	ats cuddedh (tu attacheras)	ats cuddem (vous attacherez – masc)

		ats cuddemth (vous attacherez - fem)
<u>3^e personne</u>	adh icud (il attachera)	adh cudden (ils attacheront)
	ats cud (elle attachera)	adh cuddent (elles attacheront)

2. Conjugaison du verbe être

(Clef de la conjugaison aux temps composés)

Mode indicatif

(Temps simples)

Présent simple

aqliyi, aqlik, aqlikem, aqlith, aqlits, aqlax, aqlikun,
aqlikunt, aqlithen, aqlithent

Présent indéfini

tsilix, the tsilidh, ye tsili, the tsili, ne tsili, the tsilim, the
tsilimth, tsilin, tsilint

Passé accompli

ellix, th'ellidh, y'ella, th'ella, n'ella, th'ellam, th'ellamth,
ellan, ellant

Futur simple

adh ilix, ats ilidh, adh yili, ats ili, an ili, ats ilim, ats ilimth, adh ilin, adh ilint

Mode indicatif **(Temps composés)**

Le verbe ili ne se conjugue pas aux temps composés, ne pouvant pas être à la fois verbe conjugué et auxiliaire de conjugaison.

Mode conditionnel **(Indication préliminaire)**

La conjugaison au mode conditionnel implique le recours à l'auxiliaire « thili », une forme impersonnelle et invariable du verbe être, laquelle indique la supposition. Le mode conditionnel s'obtient selon le schéma suivant : auxiliaire thili + verbe conjugué à l'un des quatre temps simples du mode indicatif.

Conditionnel présent simple

thil'aqliyi, thili aqlithent

Conditionnel présent indéfini

thili tsilix, thili tsilint

Conditionnel passé

thili lix, thili lant

Conditionnel futur

thil' adh ilix, thil'ats ilimth

Mode impératif

Présent

2 ^e personne	(masc sing) ilik	(fem sing) ilikem
2 ^e personne	(masc plur) ilith	(fem plur) ilimth

Mode participe

Présent : yetsilin (forme invariable)

Passé : yellan (forme invariable)

CONJUGAISON DE VERBES

des trois différents groupes

1. Premier groupe : (verbes en u)

Conjugaison du verbe **ernu** (ajouter)

Mode indicatif

Présent simple

a rennux, ath rennudh, ay rennu, ath rennu, an rennu,
ath rennum, ath rennumth, a rennun, a rennunt

Présent indéfini

rennux, th'rennudh, i rennu, th'rennu, en rennu,
th'rennum, th'rennumth, rennun, rennunt

Passé accompli

ernix, thernidh, yerna, therna, nerna, thernam,
thernamth, ernan, ernant

Futur simple

adh ernux, ats ernudh, adh yernu, ats ernu, an ernu, ats
ernum, ats ernumth, adh ernun, adh ernunt

Imparfait

ellix rennux, thellidh th'rennudh, yella irennu, thella th'rennu, nella n'rennu, thellam th'rennum, thellamth th'rennumth, ellan rennun, ellant rennunt

Plus que parfait

ellix ernix, thellidh thernidh, yella yerna, thella therna nella nerna, thellam thernam, thellamth thernamth, ellan ernan, ellant ernant

Futur antérieur

adh ilix ernix, ats ilidh thernidh, adh yili yerna, ats ili therna, an ili nerna, ats ilim thernam, ats ilimth thernamth, adh ilin ernan, adh ilint ernant

Mode conditionnel

Thili + verbe ernu conjugué à chacun des quatre temps simples du mode indicatif

Mode participe

Présent : irennun

Passé : yernan

Mode impératif

Présent : ernu, ernuth, ernumth

2. Deuxième groupe

Sous-groupe des verbes en « in »

Verbe **ali** (monter)

Mode indicatif

Présent simple

a tsalix, ath tsalidh, a yetsali, ath tsali, a netsali, ath tsalim, ath tsalimth, a tsalin, a tsalint

Présent indéfini

tsalix, the tsalidh, ye tsali, the tsali, ne tsali, the tsalim, the tsalimth, tsalin, tsalint

Passé accompli

ulix, thulidh, yuli, thuli, nuli, thulim, thulimth, ulin, ulint

Futur simple

adh alix, ats alidh, adh yali, ats ali, an ali, ats alim, ats alimth, adh alin, adh alint

Imparfait

ellix tsalix, thellidh the tsalidh, yella ye tsali, thella the tsali, nella ne tsali, thellam the tsalim, thellamth the tsalimth, ellan tsalin, ellant tsalint

Plus que parfait

ellix ulix, thellidh thulidh, yella yuli, thella thuli, nella nuli, thellam thulim, thellamth thulimth, ellan ulin, ellant ulint

Futur antérieur

adh ilix ulix, ats ilidh thuldh, adh yili yuli, ats ili thuli, an ili nuli, ats ilim thulim, ats ilimth thulimth, adh ilin ulin, adh ilint ulint

Mode conditionnel

Thili + verbe ali conjugué aux quatre temps simples du mode indicatif

Mode participe

Présent : yetsalin

Passé : yulin

Mode impératif

Présent : ali alith alimth

3. Deuxième groupe

(Sous-groupe des verbes en « an »)

Verbe **semmi** (nommer)

Indications générales : Le verbe **semmi** comme tous ceux dont le participe passé se termine par **an**, se conjuguent comme les verbes en **in** sauf :

- Au mode indicatif pour le passé accompli, le plus que parfait et le futur antérieur
- Au mode conditionnel pour le passé

Mode indicatif

Passé accompli

semmax, th'semmadh, isemma, th'semma, en semma, th'semmam, th'semmamth, semman, semmant

Plus que parfait

ellix semmax, thellidh th'semmadh, yella isemma, thella th'semma

nella n'semma, thellam th'semmam, thellamth
th'semmamth, ellan semman, ellant semmant

Futur antérieur

adh ilix semmax, ats ilidh... (ili au futur simple + passé
accompli de semmi)

Mode conditionnel

Thili + verbe semmi conjugué à tous les temps simples
du mode indicatif

4. Troisième groupe

Verbe **sel**_(entendre)

Mode indicatif

Présent simple

a sellex, ath selledh, ay sel, ath sel, an sel, ath sellem,
ath sellemth, a sellen, a sellent

Présent indéfini

sellex, th'selledh, i sel, th'sel, en sel, th'sellem,
th'sellemth, sellen, sellent

Passé accompli

slix, the slidh, ye sla, the sla, ne sla, the slam, the slamth, slan, slant

Futur simple

adh slex, ats sledh, adh isel, ats sel, an sel, ats slem, ats slemth, adh slen, adh slent

Imparfait

ellix sellex, thellidh th'selledh... (ili au passé accompli + sel au présent indéfini)

Plus que parfait

ellix slix, thellidh the slidh... (ili au passé accompli + sel au passé accompli)

Futur antérieur

adh ilix slix, ats ilidh theslidh... (ili au futur simple + sel au passé accompli)

Mode conditionnel

thili + verbe sel conjugué à tous les temps simples du mode indicatif

Mode participe

Présent : isellen (entendant)

Passé : yi slan (ayant entendu)

Mode impératif

Présent : sel, esleth, eslemth

TOURNURE DES VERBES

On appelle **tournure** d'un verbe, la forme particulière que revêt celui-ci dans le cadre de diverses situations. Une tournure peut être active, passive, pronominale ou impersonnelle.

1. La tournure active

✕ La tournure est active lorsque l'action est exercée par le sujet (nom ou pronom).

Exemples :

Usalem yuzzel (Ousalem a couru)

Thellidh the tsxennidh (tu chantais)

2. La tournure passive

✕ La tournure est passive quand l'action est subie par un être ou une chose.

Exemples :

Ye metc uvernusiw si th'kekucuth (mon burnous a été mangé par les mites), Qhali ye tswajreh (mon oncle a été blessé)

3. La tournure pronominale

✕ Le verbe est à la **tournure pronominale de sens réfléchi** lorsque l'auteur de l'action est en même temps celui qui la subit.

Exemple : jerhex imaniw (je me suis blessé)

Dans le cas où l'action exercée sur soi-même est habituelle, les pronoms personnels imaniw, imanikh, etc, sont généralement omis.

Exemples :

sardhex, mecdhex, cucfex, équivalent à : je me suis... (lavé, peigné, baigné).

✕ Le verbe est à la **tournure pronominale de sens réciproque** lorsque l'action s'exerce l'un sur l'autre par deux ou plusieurs êtres.

Exemple : muqel akka **tsemyighzaren** yeqjan a. (regarde comme ces chiens s'entre déchirent)

✕ Le verbe est à la **tournure passive impersonnelle** lorsqu'il s'agit d'une action subie sans référence à l'auteur de celle-ci.

Exemple : thahluqth **the tsmatca** se th'xendjawth (la soupe se mange avec une cuiller)

4. La tournure impersonnelle avec sujet apparent

✕ Ce genre de tournure implique un état de fait qui se produit de lui-même. Le pronom personnel utilisé est alors **sujet apparent**.

Exemple : a thraedh si svah (il tonne depuis le matin).

L'ADVERBE

✕ L'adverbe est un mot associé au verbe pour indiquer tout ce qui peut éclairer sur l'action traduite par ce verbe. Chaque adverbe se présente sous forme, soit de mot unique, soit de locution (association de mots).

Il y a en tout huit sortes d'adverbes qui se dénomment respectivement comme suit : adverbes de lieu, de temps, de manière, de quantité, de comparaison, d'affirmation, de négation et de doute. Tous ces adverbes sont invariables sauf certains adverbes de manière.

1. Adverbes de lieu

✕ Principaux adverbes de lieu

– Adverbes en un seul mot : dhaqhel (dans), verra (hors, dehors), zdhath (devant), dheffir (derrière), daw (sous), xef (sur), swadda (en dessous), ufella (du haut), bwadda (du bas), sufella (sur), nigh (au-dessus), dhi (en), anda (où), sani (vers où), ansi (d'où), ukhessar (en bas), uwessawen (en haut), dhagi (ici) dhihin (là-bas), akkad (en deçà), akkihin (au-delà) etc.

– Locutions adverbiales : anda nidhen (ailleurs), sel qerv (de près), sel vaedh (de loin) en baeidh (au loin), sia we sia (de ci de là), dhi kul amkan (partout), xef yeffus (à droite), xef zelmedh (à gauche), ar zdhath (à l’avant), ar dheffir (à l’arrière) etc.

– Exemple d’utilisation : nadhith dhi kul amkan, ama dhaqhel bweqham, ama verra. (Cherchez partout, que ce soit dans la maison, que ce soit dehors.)

2. Adverbes de temps

× Principaux adverbes de temps

– Adverbes en un seul mot :

imi (quand), thura (maintenant), assa (aujourd’hui), thicki (tout à l’heure), azekka (demain) idhelli (hier), ilindi (l’an dernier), weqvel (avant), melmi (quand), mazal (pas encore), zman (jadis), dima (toujours), thikwal (parfois), zikh (tôt), imir (ensuite), etc.

– Locutions adverbiales :

ar thura (jusqu’à présent), ar assa (à ce jour) ar melmi (jusqu’à quand), si melmi (depuis quand), ar thicki (à tout à

l'heure), ar azekka (à demain), ar qavel (à l'an prochain), ar dheqal (par la suite), zikh enni (dans l'ancien temps), si zikh (depuis toujours), seg imir (dès lors), imir kan (juste après), imir en (par la suite), s'imi (dès que), seg imi (depuis que) etc.

– Exemple d'utilisation :

Yevdha ugheffur idhelli ; seg imir ar thura ur yers ara.

(La pluie a commencé hier ; depuis et jusqu'à présent, elle n'a pas cessé.)

3. Adverbes de manière

× Principaux adverbes de manière

– Adverbes en un seul mot :

se, s' (avec), akka (ainsi), akken (comme), amzun (comme si), amekh (comment), lwahidh (ensemble), qhir (mieux), vatel (gratis), mlih (bien), nezzeh (intensément), etc.

– Locutions adverbiales :

se, s' ou dh' + le nom d'une action (se zeaf, s'laeqel, dh'affugh etc. (rageusement, doucement, comme en volant),

yiwen-yiwen (un par un), wa dheffir wa (l'un après l'autre), wa nigh wa (l'un au-dessus de l'autre) swa-swa (exactement), ma yella wamekh (si possible), akken i s'yehwa yili (quoi qu'il en soit), etc.

– Exemple d'utilisation :

Akka the tswalidh a Gana, a tsensaren yiwen-yiwen.
(Comme tu le vois Gana, ils se défilent un par un.)

4. Adverbes de quantité

✕ **Principaux adverbes de quantité**

– Adverbes en un seul mot :

atas (beaucoup), dhurus (peu, insuffisamment), akhther (davantage), aqel (moins), vezzaf (trop), khra (quelques), cwit (un peu), yawk (tout), achal (combien) annecth (autant) etc.

– Locutions adverbiales : swa- swa (exactement), qriv annecth (presque autant), ma dhurus (au moins), m'atas (au plus), ur yi tsawdhara (moins que), adh i eaddi (plus que) etc.

– Exemples d'utilisation :

Dhayen ivxix swa-swa (c'est exactement ce que je veux) ; fkiyid akhther b'wannecth a (donne-moi plus que cela).

5. Adverbes indiquant

✕ **L'affirmation**

– Adverbes en un seul mot : ula (même), labaeda (surtout), ih (oui), aneam (oui de politesse), tsidhets (c'est vrai), etc.

– Locutions adverbiales : ulac eccek (sans doute), ulac dhin eccek (sans aucun doute), aneam ih (oui vraiment)

– Exemple d'utilisation : ula dhnek umnex, aneam ih (même moi j'y ai cru, oui vraiment)

– Adverbes en un seul mot : ih (oui), aneam (oui de politesse), tsidhets (c'est vrai)

✕ **La négation**

– Adverbes en un seul mot : ala (non), ur(ne)

– Locutions adverbiales construites avec ur :

ur... ara (ne pas), ur... acemma (ne... rien), ur... hed (personne), ur... haca (ne... que), ur... thigerth (ne... un brin, goutte)

– Exemple d'utilisation : Ala, ur fhimex thigherth dheg wayen id ennidh (Non, je n'ai compris goutte à ce que tu as dit)

× **Le doute**

– En un seul mot : ahath (peut-être), amar (il se peut)

– Locution : ayen ala (pourquoi pas), ahath akka (à peu près)

– Exemples : adhruhax ahath akka dhi eacra bussan (j'irai dans à peu près dix jours)

LA CONJONCTION ET LA PRÉPOSITION

La conjonction et la préposition ont pour fonction spécifique d'assurer une liaison sémantique aussi bien que grammaticale entre des unités significatives. Le pronom relatif, déjà étudié, joue également ce rôle en plus de sa fonction de pronom.

1. La conjonction

✕ **La conjonction de coordination** : généralement invariable, sa fonction est d'assurer la liaison entre deux mots ou groupes de mots dans le cadre d'une situation significative commune.

Les principales conjonctions de coordination sont :

– En un seul mot : edh (et), yidh, akw (avec, en compagnie de), nex (ou), wala (ni), ihi (donc)

– Sous forme de locution : la maena (mais), la baeda ma (surtout si)

– Exemples d'utilisation :

Nek **edh** weltma neqqim dheg wekham. (Moi **et** ma sœur sommes restés à la maison.) Hexas, **la maena** ur the ts'amnara. (Écoute-le, **mais** ne le crois pas)

✕ **La conjonction de subordination** : En amazigh, la subordination d'une proposition à une autre, est généralement introduite par un verbe qui exprime une condition, une supposition, un souhait, etc.

– Exemples : ilaq **adh** ruhax (il faut **que** je parte) ; tsmennix adh yelhu l'hal (je souhaite qu'il fasse beau temps)

Les principales conjonctions de subordination sont :

– En un seul mot : belli (que), akken (ainsi que, comme), mi, mara (lorsque, quand), dhaymi (c'est pour quoi), imi (puisque), ulamma (quoique), etc.

– Sous forme de locution : ma ulac (sinon), seg mi (depuis que) etc.

– Exemples d'utilisation :

Nixas **belli** ur tsilix ara dh' gweqham (Je lui ai dit **que** je ne serai pas à la maison)

Myekhraphen **seg mi** myussanen (Ils se détestent **depuis qu'**ils se connaissent)

2. La préposition

C'est un mot invariable qui a pour fonction d'introduire un complément. La préposition peut selon le cas se rapporter au lieu, au temps, au but, à la cause, à la conséquence, à la manière, etc.

Exemple : yuxaled **si** suq (il est revenu **du** marché)

✕ Les principales prépositions :

– En un seul mot :

en, seg, si (de, dans ses différents sens), ar (à, au...), xef (sur), qriv (presque), gher (entre), zdhath (devant), dheffir (derrière), xor (chez) verra (dehors), dhaqhel (dans), etc.

– Sous forme de locution : ma dhe (quant à), gwemkan ne (à la place de), embaeidh xef (loin de), qriv xer (près de), xef edemma ne (à cause de), etc.

– Exemples d'utilisation :

Ekkixd **seg** weqham **en** qhali (je viens **de** la maison **de** mon oncle) ; Yevna Saeid thanezdhuxth is **verra** taddarth. (Said a construit sa demeure hors du village.)

LES GROUPES DE MOTS

1. La notion grammaticale de groupe

Un mot exprime rarement une idée à lui seul. Ainsi, quand on dit **aqham** (maison), on a recours à une simple désignation, l'article **a** lui-même pouvant être soit défini, soit indéfini. Par contre, si l'on remplace aqham par **aqham en nex** (notre maison), nous avons affaire à une signification complète ; l'article **a** s'entend alors comme article défini et à cela, s'ajoute l'idée d'appartenance.

Sous le rapport grammatical l'expression « aqham en nex » prend le nom de groupe du nom aqham ; c'est un **groupe nominal**.

Le verbe, étant avec le nom (ou le pronom), l'un des constituants essentiels de la phrase, il s'utilisera généralement lui aussi dans le cadre d'un groupe, celui du verbe, autrement dit, le **groupe verbal**.

2. Le groupe nominal

✕ On appelle **groupe nominal**, un ensemble de mots associés au nom, dans le cadre d'une signification donnée.

Parmi ces mots, les plus importants sont ceux qui déterminent le nom de différentes manières et qui, de ce fait, s'appellent les **déterminants du nom**.

Exemple : imawlan **ennex** (nos parents)

Dans cet exemple le nom est encadré de deux déterminants ; le premier est l'article **i** qui est en accord avec le genre et le nombre du nom (masc, plur). Le deuxième est l'adjectif possessif **ennex**, indice de plusieurs possesseurs.

✕ **Les différents déterminants du nom**

On distingue deux catégories distinctes de déterminants du nom qui sont les articles d'une part et d'autre part, certains adjectifs.

– **Les articles** : ce sont des déterminants qui, quel que soit le cas, font partie du nom sous forme de préfixes dont la forme varie selon le genre et le nombre du nom qu'ils déterminent. Par ailleurs, le même article peut s'utiliser au sens défini ou indéfini selon le cas.

Exemples :

Yuxed **thafunasth** (il a acheté **une** vache) : **tha** a le sens d'article indéfini.

Thafunasth id yux (**la** vache qu'il a achetée) : **tha** a le sens d'article défini.

– **Les adjectifs possessifs** : ils suivent immédiatement le nom et prennent des formes différentes selon le genre et le nombre du ou des possesseurs.

Exemples : adhar **iw**, iddharren **iw** (mon pied, mes pieds) ; aqham **ennex**, iqhamen **ennex** (notre maison, nos maisons)

– **Les adjectifs démonstratifs** : tout comme les adjectifs possessifs, ils suivent immédiatement les noms mais sont invariables.

Exemples :

aqcic **a**, thaqcieth **a** -- arrac **a**, thihdhayin **a** -- argaz **agi**, thilawin **agi** (**ce** garçon, **cette** fille -- **ces** garçons, **ces** filles – **cet** homme-**ci**, **ces** femmes-**ci**)

– **Les autres adjectifs** : ils peuvent selon le cas, précéder ou suivre le nom, tout comme ils entraînent l'emploi d'une forme d'article appropriée.

Exemples avec :

– Un adjectif numéral cardinal :

yiwen wezger, setsa yezgaren. (un bœuf, six bœufs)

– Un adjectif numéral ordinal : izem amezwaru, izem wis thlatha (le premier lion, le troisième lion)

– Un adjectif indéfini : khra en tlawin (quelques femmes)

– Un adjectif interrogatif : anti thilawin ? (quelles femmes ?)

– Un adjectif exclamatif : akk'ay dh'avuhal ! (quel idiot !)

3. Les autres constituants du groupe nominal

✕ **L'adjectif qualificatif.** Après les déterminants du nom, l'adjectif qualificatif est le constituant le plus fréquent du groupe nominal.

Exemples : amendil awrax (un foulard jaune) ; emmi amenzu (mon fils aîné).

✕ **Le nom.** Un autre nom peut accessoirement être associé à celui qui constitue le noyau du groupe nominal ; à ce titre il joue le même rôle que l'adjectif qualificatif ou l'adjectif possessif.

Exemples : emmi Djaefer, qhali Taher, aqjun useggadh (mon fils Djafar, mon oncle Tahar, le chien du chasseur)

4. Le groupe verbal

Avec le groupe nominal, le groupe verbal est le deuxième constituant de la phrase élaborée. Une phrase simple peut à la limite se réduire à un seul verbe du mode impératif : exemple : **azzel** (cours).

✕ **Les constituants du groupe verbal.** Selon son étendue, le groupe verbal peut être constitué :

– du verbe seul (voir exemple ci-dessus)

– d'un verbe et d'un groupe nominal (**G.N**) complément d'objet direct (**C.O.D**)

Exemple : amcic **yeqhvec** weltma (un chat **a griffé** ma sœur)

– d'un verbe suivi d'un **G.N – C.O.D** et d'un **G.N** complément d'attribution.

Exemple : Farid **yefka** ixes iweqjun is (Farid **a donné** un os à son chien)

– d'un verbe suivi d'un pronom personnel complément.

Exemple : amcic **iqhvec** iyi – ou – **iqhvec** iyi wemcic, (un chat m'a griffé)

– d'un adverbe :

Exemple : vava **adh iruh** azekka, (mon père partira demain)

PHRASES ET PROPOSITIONS

1. La phrase

✕ Qu'elle soit simple, étendue ou complexe, la phrase est sous le rapport sémantique, une unité complète d'expression. Sous le rapport grammatical la phrase est un ensemble de mots structurés pour traduire une idée.

✕ **Phrases verbales et phrases non verbales**

– Dans son acception la plus courante, la phrase s'organise autour d'un verbe, elle est dite alors **phrase verbale**. Exemple : fkiyid axrom (donne-moi du pain)

– La **phrase non verbale** pour sa part, est assez peu courante. Elle peut selon le cas comporter un seul mot (autre qu'un verbe), ou s'organiser autour d'un mot. Cependant, dans de tels cas, le verbe est soit sous-entendu, soit impliqué par ce qui précède ou suit la phrase non verbale.

Exemple : Nek nex khetc ? (Moi ou toi ?)

Cette phrase interrogative est non verbale mais sous-entend le verbe être ; on aurait pu dire «Edh nek nex edh khetc ? » c'est-à-dire, « C'est moi ou toi ? ».

✕ **La phrase simple**

– La phrase la plus simple se traduit par un seul mot qui peut être : un verbe à l’impératif, un adverbe, un pronom interrogatif, etc.

Exemples : azzel (cours), aneam (oui), anwa ? (lequel ?)

– Les phrases simples les plus courantes comportent un sujet et un verbe, suivis ou non d’un complément.

Exemples : Usalem i roh (Oussalem est parti)

Usalem i roh zikh (Oussalem est parti tôt).

✕ **La phrase étendue**

On entend par phrase étendue, celle qui est composée d’un groupe verbal, d’un groupe nominal sujet, et d’au moins un groupe nominal complément.

Exemple :

Ivkan matci dhekhra, eacen dhi lxava n’Thigejdha, dheg’dhurar en Jerjer (Des singes en grand nombre, vivent dans la forêt de Tigjda, sur les monts du Djurdjura.)

✕ **La phrase complexe**

La phrase complexe est la somme de plusieurs unités sémantiques liées entre elles dans le cadre d’une signification unique. Chacune de ces unités, appelée

proposition, s'articule grammaticalement autour d'un verbe.

2. La proposition

✕ **Les trois sortes de propositions.** Elles ont pour nom respectif : proposition indépendante, proposition principale et proposition subordonnée.

✕ **Propositions indépendantes**

– Une phrase comportant une seule proposition est une proposition indépendante

– Une phrase peut être constituée de deux ou plusieurs propositions indépendantes ayant un sujet commun.

Exemple : Ferhath yufad saea **u** ye rats i vavis (Ferhat a trouvé une montre **et** il l'a rendue à son propriétaire.)

Ces deux propositions indépendantes ont pour sujet commun le nom Ferhat. Elles sont **coordonnées** par la conjonction de coordination **u**.

✕ **La proposition principale et la proposition subordonnée**

– Si une phrase comporte plusieurs propositions non indépendantes, celles-ci seront dites, l'une proposition

principale et l'autre ou chacune des autres, proposition subordonnée.

Exemple : Dh'argaz xef acu nella netsmeslay, ar a thetswalidh dhihin (C'est l'homme dont nous parlions, que tu vois là-bas.)

Cette phrase comprend trois propositions qui sont respectivement :

- **dh'argaz** (c'est l'homme), proposition principale
- **xef acu nella netsmeslay**, (dont nous parlions) proposition subordonnée
- **ar a thetswalidh dhihin** (que tu vois là-bas), proposition subordonnée.

3. Les différentes sortes de propositions subordonnées

✕ **La proposition subordonnée relative**

Elle est introduite par un pronom relatif lequel représente le sujet du verbe de la proposition

Exemple :

Qasi yettef thavrats ye tsradju (Kaci a reçu la lettre qu'il attendait).

✕ **La proposition subordonnée conjonctive**

Elle est introduite par une conjonction de subordination laquelle établit un lien logique entre ce qui est exprimé par la proposition principale et ce qui l'est par la proposition subordonnée.

Exemple :

Yella yexlid yidh, imi d'uxalex (La nuit était tombée lorsque je suis revenu)

✕ **La proposition subordonnée interrogative**

Une proposition subordonnée est interrogative lorsqu'elle est introduite par un interrogatif (adjectif, pronom, conjonction ou adverbe).

Exemple : Dhi l'hala dhegh thellidh, dh'acu the tsmennidh ats qhedhmedh ? (Dans la situation où tu te trouves, qu'envisages-tu de faire ?)

L'ANALYSE LOGIQUE DE LA PHRASE

L'analyse logique d'une phrase consiste à en déterminer les propositions ainsi que les rapports grammaticaux qui lient celles-ci entre elles. Il découle de cela qu'une phrase réduite à une proposition unique, ne peut donner lieu à une analyse logique.

1. Les étapes de l'analyse logique

Exemple à exploiter

Zedhxex aqham / **yevna** vava / weqvel **adh lulex**.

(**J'habite** la maison / que mon père **a construite** / avant que je **sois né**)

1^{re} étape : Déterminer le nombre de propositions. Celui-ci est égal au nombre des verbes de la phrase. (Ici les trois verbes en gras).

2^e étape : Identifier la nature de chaque proposition. Dans l'exemple cité elles s'établissent comme suit :

– La première est **principale** (car elle détermine les autres)

– La deuxième est **subordonnée relative**, introduite par le pronom relatif **ye**.

– La troisième est **subordonnée conjonctive**, introduite par la conjonction de subordination **weqvel**.

3^e étape : Rechercher la fonction de chaque proposition subordonnée et conclure. Dans l'exemple cité cela se traduira par l'énoncé suivant :

Cette phrase comprend trois propositions déterminées comme suit :

– 1^{re} proposition : « zedhxex aqham », proposition principale.

– 2^e proposition : « yevna vava », proposition subordonnée relative, complément direct d'objet du nom aqham.

– 3^e proposition : « weqvel adh lulex », proposition subordonnée conjonctive, complément circonstanciel de temps du groupe verbal « yevna vava ».

2. Places que peuvent occuper les propositions dans la phrase

L'ordre le plus courant de succession des propositions dans une phrase, est celui que nous venons de voir ci-dessus. Cependant, cet ordre peut se présenter autrement.

– Le cas le plus fréquent est celui où la proposition subordonnée se situe après la principale

Exemple : Adh akh ehkux ayen yedhran .mara d'uxalex.
(Je te raconterai ce qui s'est passé quand je reviendrai.)

– Le cas où la proposition principale se trouve à la fin de la phrase

Exemple : Ama yelha lhal, ama yekkath ugeffur, Waeli itheffex xer leqhla. (Qu'il fasse beau, qu'il pleuve, Waeli va aux champs.)

Remarque: Les deux propositions subordonnées ama..., ama..., de l'exemple cité sont dites **juxtaposées**.

LES FONCTIONS GRAMMATICALES

La fonction grammaticale d'un mot ou groupe de mots, est d'indiquer sous quelle forme est assurée son articulation avec un mot ou groupe de mots, pour donner un sens précis à tout ou partie d'un discours. Ainsi et sous ce rapport, un même mot peut avoir différentes fonctions grammaticales selon les modalités de son emploi.

Exemples : **Thimes** the sehmu. (Le feu réchauffe.)
Caelex **thimes**. (J'ai allumé du feu.)

Le nom **thimes**, est sujet du verbe sehmu dans la première phrase alors que dans la deuxième, il est complément d'objet direct du verbe caelex.

Les différentes fonctions grammaticales, selon la catégorie de chacune d'elles, sont assurées par des mots ou groupes de mots s'articulant soit autour d'un verbe ou groupe verbal, soit autour d'un nom, d'un pronom ou d'un groupe nominal. Les fonctions grammaticales se divisent en trois catégories qui sont : la fonction sujet, la fonction épithète ou attribut et la fonction complément, laquelle est très diversifiée.

Fonctions en relation avec un verbe

1. La fonction sujet

La fonction sujet est exercée par tout mot, groupe de mots ou proposition, qui sur le plan sémantique, indique à qui ou à quoi sont imputables l'action ou l'état, traduits par un verbe donné.

Exemples :

– Saeid yexra thakthavth. (Said a lu un livre.) « Saeid » (nom propre), sujet du groupe verbal « yexra thakthavth »

– Mis en tfunasth qaren as aghenduz. (Le petit de la vache s'appelle un veau)

Le groupe nominal « mis en tfunasth » est sujet du groupe verbal « qaren as »

– Khra iverqen ur ye tsili dhe dhev. (Tout ce qui brille n'est pas or.)

La proposition « khra i verqqen » est sujet du groupe verbal « ur ye tsili »

✕ **Sujet grammatical et sujet apparent**

Quand on dit the raedh idh kamel, (il a tonné toute la nuit), le sujet est le pronom personnel féminin the (elle). Ce sujet est dit apparent, car quoique pronom personnel il ne remplace pas un nom déterminé.

Autres exemples :

– The rwi fellasen. (Ça va mal pour eux.)

– Qaren zikh belli kul aqham yesea aessas. (Il se disait jadis que chaque maison avait son gardien tutélaire)

Dans cet exemple, « qaren » est mis pour « medden qaren » (les gens disaient)

2. La fonction complément d'objet

✕ Le complément d'objet est sur le plan sémantique, un mot ou groupe de mots qui indique ce qui est concerné par l'action exprimée par un verbe.

Exemple : Swix aman. (J'ai bu de l'eau.)

✕ **Verbes acceptant ou non un complément d'objet**

– Les verbes qui peuvent être suivis d'un complément d'objet, sont connus sous l'appellation de **verbes transitifs**. Ainsi, comme le verbe **sew** (boire) de l'exemple précédent, sont également transitifs les verbes **awweth** (frappe), **ekhrez** (laboure), **arfedh** (prends), etc.

– Dans le cas contraire, c'est-à-dire celui ou un verbe ne peut pas être suivi d'un complément d'objet, on a affaire à un **verbe intransitif**.

Exemple : Ye **nfel** wasif. (La rivière a débordé.)

Dans cet exemple, il ne peut y avoir de réponse à la question « a débordé qui ? » ou « a débordé quoi ? ». On peut citer les verbes suivants comme intransitifs : eccegh (glisse) elhu (marche), qhemmem (réfléchis), etc.

⌘ **Complément d'objet direct, complément d'objet indirect (C.O.D ou C.O.I)**

Exemple 1 : Qasi yezrae iger. (Kaci a semencé un champ.)

Exemple 2 : Qasi yezrae iger dh'irdhen. (Kaci a semencé un champ en blé.)

– Dans l'exemple 1, le verbe **yezrae** est suivi du **complément d'objet direct** iger.

– Dans l'exemple 2, la phrase du premier exemple s'augmente d'un deuxième complément, le **complément d'objet indirect** irdhen, précédé de la préposition **dh'**.

Ces deux exemples illustrent le fait que le **C.O.I**, (contrairement au **C.O.D**) est directement précédé d'une préposition.

✕ Un C.O.I particulier, le complément d'attribution.

Lorsqu'un C.O.I indique qu'une action s'exerce au bénéfice ou au détriment de quelqu'un ou quelque chose, ce C.O.I particulier est dit complément d'attribution.

Exemple :

Musa yerdhel thakthavth **i** ghmas. (Moussa a prêté un livre **à** son frère.)

✕ Mot ou groupe de mots pouvant être complément d'objet.

Le complément d'objet qu'il soit direct ou indirect peut être représenté par :

- Un nom ou un groupe nominal : (yetca **axrum** : il a mangé du pain)
- Un pronom : (sawlex**as** : je l'ai appelé)
- Un groupe verbal : (ihemmel adh yelev : il aime (à) jouer)
- Une proposition subordonnée : (eacer win ik yecvan : fréquente qui te ressemble).

3. La fonction complément circonstanciel

Il y a différentes sortes de compléments circonstanciels, leur variété étant fonction des modalités de l'action exprimée par un verbe.

On distingue six types principaux de compléments circonstanciels qui sont :

Les compléments circonstanciels de manière, de lieu, de temps, de quantité, de but et de cause. Il s'y ajoute beaucoup d'autres selon la diversité des situations dans le cadre des quelles s'exerce une action (comparaison, condition, etc.)

✕ **Le complément circonstanciel de manière.** Il indique de quelle façon une action est accomplie. Le plus souvent, il est représenté par un adverbe de manière mais il peut aussi prendre d'autres formes ; il répond à la question amekh ? (comment ?)

Exemples : Yefdher s'elmxaula. (Il a déjeuné rapidement.), ur thefxara verra hafi. (ne sors pas dehors pieds nus.)

✕ **Le complément circonstanciel de lieu.** Il indique où l'on va, d'où l'on vient, où l'action se déroule etc. Il peut être représenté par un nom, un groupe nominal ou une proposition ; il est toujours précédé d'une préposition ; il

répond à l'une des questions : anda ?, s'ani ?, ansi ?, (où ?, vers où ?, d'où ?)

Exemples :

A lehhu s'aqham. (Je vais à la maison) ; Uxalexdi si leqhla. (Je reviens des champs.) ; Medden ellan tsazzalen xer wanda thekker th'mes. (Les gens couraient vers le lieu de l'incendie.)

✕ **Le complément circonstanciel de temps.** Il indique sous des formes variées le moment ou une action a lieu, qu'elle soit ou non introduite par une préposition. Il se présente généralement sous forme, soit d'un adverbe de temps, soit d'une expression précédée d'une préposition appropriée ; il répond à l'une des questions : melmi ? (quand ?), si melmi ? (depuis quand ?), ar melmi ? (jusqu'à quand ?)

Exemples :

Afella ye tsnekkar zikh. (Le paysan se lève tôt.) ; S'imi yende elvoq, thimacinin hevsent. (Dès que la sirène a retenti, les machines se sont arrêtées.)

✕ **Le complément circonstanciel de quantité.** L'idée de quantité exprimée par ce complément est traduite par un adjectif numéral, un adverbe de quantité et par tout

groupe de mots ou proposition indiquant une grandeur ; il répond à l'une des questions : achal ?, anneth ? (combien ?)

Exemples :

Aemer Uveleidh ye zenz setsa wakhraren. (Amar Ovelaid a vendu six moutons.)

Yeseadda dhi lxurva atas isegwasen. (Il a passé de nombreuses années à l'étranger.)

Qaren belli ath idhurar, thidherth ensen xozzifeth. (On dit que les montagnards ont la vie longue)

✕ **Le complément circonstanciel de but.**

Généralement précédé d'une préposition, il indique un objectif à atteindre.

Exemple : Yeqhdhem khra yezmer akken adh yessawedh levxi ines. (Il a fait tout ce qu'il pouvait pour parvenir à ses fins.)

✕ **Le complément circonstanciel de cause.** Il

exprime ce qui provoque une action, à travers un mot, un groupe de mots, une proposition. Il répond à l'une des questions : ayen ?, acu xef ? (pourquoi ? pour quelle raison ?)

Exemples :

Ye tsergigi si thawla. (Il tremble de fièvre.)

Tsewser lawk edh lehmum I thi sawdhen xer alhala yagi. (C'est le grand âge et les malheurs qui l'ont mené à cette situation.)

LES COMPLÉMENTS DU NOM

Tout comme le verbe, le nom peut aussi avoir un complément. Lorsque ce complément participe à la détermination du nom, il est appelé **complément déterminatif du nom**. Lorsque le complément du nom est un adjectif qualificatif, il s'appelle alors **épithète** ou **attribut**, selon la manière dont il se lie au nom qu'il qualifie.

1. Le complément déterminatif

Le complément déterminatif s'intègre au groupe nominal en tant que déterminant facultatif, dans le cadre d'une expression ou d'une proposition.

Exemples :

aqham **en qhali** (la maison de mon oncle)

en qhali détermine l'appartenance de la maison.

2. L'épithète

✕ Lorsqu'un adjectif qualificatif est directement lié au nom (ou au pronom) auquel il se rapporte, il en est épithète.

Exemple : argaz amoqran (un vieil homme) ; l'adjectif qualificatif « amoqran » est épithète du nom « argaz ».

✕ La fonction d'épithète peut être assurée par :

– un adjectif qualificatif (voir exemple ci-dessus)

– un adjectif numéral : *sin warrac* (deux enfants) ;
amcic wis sin (le deuxième chat)

– un groupe nominal : *aqham en qhali* (la maison de mon oncle)

– une proposition subordonnée relative : *adhrar the tswalidh* (la montagne que tu vois)

3. L'attribut

✕ La fonction d'attribut est assurée par un adjectif qualificatif ou un autre mot ou groupe de mots indiquant une qualité distinctive. Le mot (ou expression) ayant fonction d'attribut est toujours relié par **un verbe d'état** au nom ou au pronom auquel il se rapporte.

Exemple : Aqjun a **ye** wear. (Ce chien est méchant.)

✕ **L'attribut du sujet.**

Dans l'exemple ci-dessus, l'adjectif « wear » est l'attribut du sujet aqjun.

4. L'apposition

Un nom est mis en apposition par rapport à un autre, lorsque dans une phrase il complète celui-ci, sans y être grammaticalement lié.

Exemple : Wagi dhe ghma **Aemar**. (Voici mon frère Amar.)

Le nom Aemar est apposé au nom « ghma ».

LA PONCTUATION

✕ **Les signes de ponctuation et leur rôle.**

Il y en a douze en tout et leur rôle est très important, tant pour permettre des énoncés verbaux clairs, que pour assurer une bonne lecture expressive. Leur liste s'établit comme suit :

Le point, la virgule, le point-virgule, les deux points, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspension, les guillemets, les parenthèses, les crochets, le tiret, l'astérisque.

✕ **Le point.** Il marque la fin d'une phrase.

Exemple : Ax awal iw a tsrevhedh. (Écoute-moi et fais-en ton profit.)

✕ **La virgule.** Elle marque une pause dans un énoncé.

Exemple : Youli was, itij ur ye tseattil ara ad icreq. (Le jour point, le soleil ne tardera pas à se lever.)

✕ **Le point-virgule.** Il marque une pause plus marquée qu'après une virgule.

Exemple : Xiwel ekker fellakh; cxol ak ye tsradju. (Lève-toi vite ; le travail t'attend.)

✕ **Deux points.** Ils précèdent une énumération ou une citation, et ils s'emploient également pour séparer deux propositions indépendantes non coordonnées.

Exemples :

– Ayen ar ad axedh dh'aya : elqahwa, essekwer dhe savun. (Tu achèteras ceci : du café, du sucre et du savon)

– Akh inix elhadja: hessiyid mlih. (Je vais te dire quelque chose : écoute-moi bien.)

✕ **Le point d'interrogation.** Il se place après toute phrase ou expression interrogative.

Exemple : Acu the vxidh xuri ? (Que me veux-tu ?)

✕ **Le point d'exclamation.** Il suit toute phrase ou expression exclamative.

Exemple : A khra uvuhal aya ! (Quel idiot alors !).

✕ **Les points de suspension.** Ce sont trois points successifs qui indiquent, soit qu'une phrase, soit qu'une énumération, sont inachevées. Ils peuvent également marquer une hésitation lors d'un propos.

Exemples :

– Dhe rail yelhan, la maena... (C'est une bonne idée, mais...)

– Khra the tswalidh adh yenz: aqham, thamazirh, elmal... (Tout ce que tu vois sera vendu : la maison, le jardin, les bestiaux...)

✕ **Les guillemets.** Ils servent à mettre en évidence des citations ou des propos rapportés.

Exemple : Yennayas i mis : « Eyad xer dha. » (Il dit à son fils : « Viens ici. »)

✕ **Les parenthèses.** Elles permettent d'isoler un mot, un groupe de mots, ou même une proposition, à l'intérieur d'une phrase.

Exemple : As enni, azzal i zadh (qhems ayam segmi yevdha), dh'anneth enni'gettfen Merzoq gweqham. Ce jour-là la chaleur était intense (ça avait commencé depuis cinq jours), ce fut ce qui retint Merzouk à la maison.

✕ **Les crochets.** Ils sont principalement utilisés en mathématiques, mais l'expression courante y a aussi recours parfois.

Exemple : $[(3x * 4) + a (2x-5)] / 3 = 0$

✕ **Les tirets.** Surtout utilisés pour différencier deux interlocuteurs dans un dialogue, ils peuvent aussi remplacer des parenthèses.

Exemple : – Wik ilan ammi ? (– Qui es-tu mon petit ?
– Dhemis n'Aemar Uqaci (– Le fils d'Amar Oukaci.)

⌘ **L’astérisque.** Permet après un mot, dans un texte, de renvoyer à une note explicative en bas de page. Répété trois fois, il permet aussi de préserver l’anonymat d’une personne.

Exemple : Sid Ehmedh Welqadhi amezwaru* ihurev ama dh’Espeniul ama dhe Tork. (Sid Ahmed Belkadi 1^{er} *a combattu tant les Espagnols que les Turcs.)

L'ORTHOGRAPHE

Considérations préliminaires

L'orthographe de la langue amazighe n'étant pas, et pour cause, le fruit d'une tradition, il est nécessaire d'en déterminer les fondements, avec un souci d'unification sur des bases clairement établies.

La règle générale sera que les mots doivent être écrits tels qu'ils se prononcent, en usant des graphèmes tels que nous les avons définis. Mais là, une difficulté majeure se présente, laquelle est en relation directe avec la disparité des prononciations selon la région. À ce niveau donc, il faudra trancher, et une fois pour toutes.

Prenons par exemple le mot « porte » (de *porta* en latin). Faut-il dire thapurth, thaburth, thawurth, ou thagurth, ainsi que ça se retrouve dans la réalité présente. Dans un tel cas, en se rapportant à l'étymologie latine du mot, le bon sens nous fera choisir thapurth, et il en sera de même dans tous les cas semblables. Ainsi, les habitudes régionales telles qu'établies, finiront par disparaître d'elles-mêmes, sous l'impact des productions écrites de tout genre.

Telles sont les conditions de l'émergence d'une langue amazighe moderne.

Le cap de la prononciation franchi et la bonne orthographe en découlant déterminée, restera à savoir à quoi s'en tenir face à ce qui n'est pas du seul fait de la prononciation. Il s'agira principalement ici, de ce qui doit s'écrire en un seul mot ou en deux et parfois plus. Nous avons déjà vu que les noms communs et les adjectifs, sont inséparables des articles qui les déterminent. Qu'en sera-t-il dans les autres cas ou des mots de nature grammaticale différente sont associés ? La réponse est qu'en aucun cas, un mot grammatical autre que l'article, ne sera accolé à un mot lexical (nom, adjectif, verbe, etc.) Prenons pour exemple le recours au pronom démonstratif dhe qui traduit la locution « c'est ». On l'écrira sous son orthographe complète dans la phrase « dhe mis en Qasi » (c'est le fils de Kaci) ; mais le « e » de dhe s'élidera devant une voyelle.

Exemples :

dh'ucen	dh'ifis	dh'aqjun
c'est un chacal	c'est une hyène	c'est un chien

Autre règle à respecter : si le redoublement d'une consonne peut s'imposer au milieu d'un mot, (encore qu'il ne

faillie pas en abuser), en aucun cas il y sera fait recours au début d'un mot, comme le font assez souvent nos « réformateurs ».

Compte tenu de ces quelques appréciations, lesquelles n'épuisent pas notre sujet, ce qui va suivre en traduira l'esprit, à travers l'énoncé de règles strictes, relativement à l'orthographe, d'usage aussi bien que grammaticale.

L'orthographe d'usage

L'étude de l'orthographe d'usage a pour objectif de déterminer la manière dont les mots considérés en eux-mêmes, doivent s'écrire.

Cependant, ce qui peut s'inscrire dans le cadre de l'orthographe d'usage, ne se rapportera pas à telle ou telle catégorie de mots, compte tenu de leur étymologie ou pour toute autre raison formelle. La raison à cela tient à ce que les mots en amazigh, s'écrivent tels qu'ils se prononcent, et que les règles devant s'appliquer à l'orthographe d'usage, ne seront destinées qu'à traduire par l'écriture ce qui est d'ordre phonétique.

1. Règles principales

✕ **Doublement des consonnes**

– Aucune consonne ne doit être doublée au début un mot.

– Tout doublement de consonne à l'intérieur d'un mot doit se justifier par une prononciation appuyée.

Exemples :

essuq	ebbith	iddew
le marché	pince-le	un singe

✕ **Écrire « i » ou « y »**

– N'oublions pas que « i » est une voyelle et que « y » est une consonne, et qu'à ce titre ils ne peuvent pas être employés l'un pour l'autre.

Exemples :

yemma (ma mère), Mayu (Mai), yidhi (avec moi)

✕ « e » voyelle et « e » consonne : rappel.

– Emploi en tant que voyelle : comme pour les autres voyelles.

– La lettre « e » a valeur de consonne : lorsqu'elle est précédée ou suivie d'une voyelle.

Exemples : « aewin (des provisions), « aneivu (un infirme)

– Remarque : En aucun cas on n’aura à faire précéder ou suivre un « e » consonne d’un « e » voyelle. Ainsi pour désigner un taurillon on écrira aejmi et non aeejmi.

L’orthographe grammaticale

L’essentiel de ce qui concerne l’orthographe grammaticale, a déjà été l’objet de traitement, en même temps que l’étude de la grammaire proprement dite. Ce qui reste à étudier maintenant, c’est un point particulier, lequel est en relation directe avec l’introduction dans la langue amazighe de noms communs arabes accompagnés de l’article défini « el » qui les détermine d’une manière singulière. Il apparait donc nécessaire de gérer cette intrusion.

2. Les noms communs commençant par « el », « e », « le », « l »

✕ Ceux qui commencent par « el » ou « e » sont le plus souvent des noms collectifs qui s’utilisent exclusivement au masculin ou au féminin singulier.

Exemples :

elverqoq ye toqqeth ase~~g~~was a (la prune abonde cette année)

etcina the tsebwa dhi cethwa (l'orange mûrit en hiver)

✕ Ceux qui commencent par « le » ou « l » s'emploient généralement au masculin pluriel, sans marque finale du genre et du nombre.

Exemples :

lehwayedj agi umsen (ces vêtements sont sales), **Iwacul** is toqthen (sa famille est nombreuse)

Remarque importante.

La même racine qui, précédée d'un article arabe pour désigner un nom collectif, peut se retrouver dans un nom d'un genre et d'un nombre déterminés.

Exemple : **elqernun**, **thaqernunt** (l'artichaut d'une façon générale, un artichaut)

LE CHAMP LEXICAL

Considérations préliminaires

Comme toutes les langues vivantes dignes de ce nom, la langue amazighe a évolué sans cesse. Cependant, à considérer le stade actuel de son aboutissement, il importe avant tout de dresser l'inventaire de celui-ci, en exploitant les ressources qu'offrent la linguistique et les moyens informatiques de traitement. Apparemment, rien de tel n'a encore préoccupé ceux qui jusque-là se sont employés à faire de l'amazigh, une langue adaptée aux exigences des temps présents, lesquelles imposent de prendre en compte l'omniprésence de la science, y compris à travers la communication courante. Il s'agit donc de combler cette lacune, et cela s'avérera très utile à l'unification véritable de cette langue, dans le sens qui a été préconisé au début du présent ouvrage.

Ce qu'on constate en effet, c'est que si évolution il y a eu, celle-ci s'est, en premier lieu, faite dans un environnement culturellement très pauvre. Circonstance aggravante, elle s'est opérée différemment, selon chaque variété de parler régional. Cependant, comme c'est

principalement sous un rapport lexical qu'on enregistre des disparités, les structures de base n'étant pas affectées, c'est l'acculturation aux productions écrites de valeur qui sera le principal facteur d'unification. Or, si ces productions ne sont pas fondées sur un même référent lexical, chaque auteur puisant à ce que lui offre son terroir particulier, l'obstacle à l'unification demeure. Faute d'une académie régulatrice sous ce rapport, aucune avancée valable ne peut se faire actuellement ; alors, vaille que vaille, il appartiendra aux chercheurs les plus en vue, de prendre en charge ce problème. Le mieux pour ceux-ci, serait alors de tirer parti des ressources méthodologiques que la linguistique peut mettre à leur disposition, et celles-ci sont nombreuses.

Ce qui va suivre s'inscrit donc dans ce cadre, et tout ce qui sera suggéré, s'illustrera d'exemples concrets, sans autre prétention que d'ouvrir des voies nouvelles, propres à assurer des avancées significatives.

Les ressources d'ordre linguistique

Ces ressources seront les premières auxquelles nous ferons appel dans le cadre de notre propos, car elles permettront de prendre la mesure exacte de l'état de la langue amazighe dans son cadre évolutif. Dans les pays où la

culture scientifique domine, toutes les révisions périodiques de dictionnaires, découlent de l'application de critères précis, admis par tous. Les méthodes utilisées elles-mêmes, qui étaient déjà très efficaces avant la révolution informatique, ont depuis celle-ci, vu cette efficacité multipliée par un facteur gigantesque.

À titre d'exemple, considérons le cas de la validation d'un néologisme à travers l'application du critère de fréquence. Ce qui était le fait de longues et fastidieuses analyses de productions écrites, se fait maintenant de façon instantanée par la mise en œuvre de la fonction « rechercher » sur un ordinateur. Ce qui est valable pour un néologisme, l'est aussi évidemment pour un mot tombé en désuétude gagnant à être revalorisé, ou pour choisir entre plusieurs mots s'appliquant à un même objet, mais inégalement employés.

Cependant, comme ce qui actuellement fait l'objet de productions écrites en amazigh, s'inscrit dans un cadre très restreint, le problème demeure, et nécessite des prises de position rigoureusement fondées.

Lorsque dans les pays européens, les différentes langues nationales ont pris la place du latin, les innombrables outils d'expression hérités de ce même latin,

ont permis un considérable enrichissement de ces langues. Or nous nous trouvons à peu près dans le même cas, quoique dans un cadre différent. Historiquement en effet, les trois langues qui, en Algérie, ont successivement pesé dans l'évolution de l'amazigh, sont dans un ordre de succession chronologique, le latin, l'arabe et le français. Cet état de fait est donc à prendre en compte en tant que fruit d'une évolution à avaliser.

Méthode de sélection lexicale

Pour déterminer les choix à faire en matière de lexique, il est nécessaire de se conformer à des critères rigoureux, lesquels seront déterminés selon la logique suivante.

1. Choix parmi plusieurs vocables concurrents :

✕ Retenir celui dont le caractère amazigh ne fait pas de doute.

Exemple : pour désigner une vache, on choisira « thafunasth » plutôt que « thawemmats » lequel mot dérive probablement de « um » (mère en arabe).

⌘ Recourir à l'étymologie pour déterminer certains choix.

Exemple 1 : On retiendra « slil » plutôt que « cellel » pour le verbe rincer. Le premier terme en effet dérive de ilil, vieux mot qui désignait l'eau, alors que le second terme est une déformation du premier, à travers l'arabe dialectal.

Exemple 2 : Le mot « porte » se traduit selon diverses régions de Kabylie par les vocables respectifs : thaburth, thapurth, thagurth ou thawurth. Le mot le mieux approprié sera thapurth, car dérivé du mot latin « porta ».

2. Validation de mots d'origines diverses

Du début des temps historiques à ce jour, la langue amazighe a évolué à la mesure des influences subies du fait d'invasions étrangères, ou de relations entretenues avec des nations voisines dans un cadre civilisationnel donné. C'est ainsi que des quantités de vocables d'origine étrangère se sont trouvés intégrés, et qu'ils sont identifiables relativement à leur origine. Il s'agit donc sous ce rapport de procéder à un inventaire systématique de ces vocables, ce qui prendra la forme d'un dictionnaire étymologique, outil précieux en l'occurrence pour déterminer le sens précis de très

nombreux mots. Ainsi par exemple, le mot « asedar » (siège en français) dérive du mot latin « sedere » (s'asseoir). Or de très nombreux mots amazighs ont une origine latine, et il importe beaucoup d'en dresser un inventaire, quitte pour cela à apprendre un minimum de latin. Mammeri qui était latinisant, se proposait de se livrer à cette tâche et seule sa mort prématurée l'en avait empêché. En ce qui concerne les mots d'origine arabe ou française, procéder à ce genre de tâche est bien sûr bien plus aisé, mais il n'en demeure pas moins que la culture amazighe doit être considérée à travers tout ce qui en fait la richesse, et que ce qui demeure de l'influence latine doit être sérieusement pris en considération.

3. Néologismes du domaine scientifique

Ces néologismes constituent de nos jours les éléments d'un patrimoine universel et c'est l'histoire qui en a ainsi décidé. Il faut en effet savoir qu'en Europe, jusqu'au début du 19^e siècle, le latin était par excellence la langue commune à tous les savants, et depuis, par consensus, les diverses langues nationales ont intégré tout un bagage lexical de mots créés de toutes pièces à partir du latin ou du grec. Il est donc indispensable de puiser à ce précieux patrimoine, passage

obligé pour accéder à la science à travers la langue amazighe. La méthode pour cela, est celle d'un recours combiné aux racines et à l'affixation, à partir de mots d'origine grecque ou latine, ce qui le cas échéant, n'empêchera pas d'avoir recours à des néologismes par emprunt, ou créés de toutes pièces selon le cas.

Exemples :

protoxid n'azot

protoxyde d'azote

amuvridh ilictroni

circuit électronique

amuvridh ucnil

circuit intégré

NB : ces exemples sont de pures inventions de l'auteur, et valent ce qu'ils valent, n'étant proposés qu'à titre indicatif.

4. Les néologismes ordinaires

Ils sont à créer à partir de racines empruntées à des mots appropriés, et à travers des choix consensuels, dans un cadre organisé, le temps n'étant plus celui des pionniers, réduits par les circonstances à des initiatives individuelles.

Exemple : aruvi (un rubis), de tharuvia, plante tinctoriale donnant une couleur rouge. (Soit dit en passant,

tharuvia dérive du mot latin « rubia », lequel s'applique à ce que les Français appellent « la garance ».)

5. Création de mots nouveaux regroupés dans une même famille.

Exemple : mots dérivés de « avridh » (chemin)

– imsevredh (un passant, un voyageur)

– amuvridh (un circuit)

6. Les ressources à exploiter systématiquement

En matière lexicale, les ressources qui nous intéresseront au premier chef, sont d'une part, celles assurées par le vieux fond amazigh, et celles qui se situent en dehors de celui-ci. Dans l'ignorance du sens originel de beaucoup de mots, aucune tradition écrite n'ayant perpétué ceux-ci, ce sont des pans entiers de la culture amazighe qui disparaissent ainsi. Cependant la tradition orale a perpétué bien des mots, en conservant leur forme originelle, mais sans permettre de savoir à quoi ils se rattachent. À vrai dire c'est là une véritable infirmité, comparable à celle d'un aveugle

né, qui connaît les mots désignant des couleurs, mais sans savoir à quoi celles-ci correspondent. Ainsi de vieux contes, perpétuent le nom d'animaux qui ont disparu depuis très longtemps de nos contrées, tels « ivirex » pour le renard, « ucen aqavac » pour le loup, et même « azvidhor » pour l'hippopotame, sans compter les animaux mythologiques tels « thalafsa m'sevea iqwerra » (l'hydre à sept têtes). Or, la perte très rapide des modes oraux de transmission de savoirs, non compensés par le fait d'une transcription conservatrice, est entrain de couper à la racine ce qui rattachait la langue amazighe à un riche passé culturel. Avec cela, les méfaits actuels d'un exode rural massif et accéléré, entraînant la perte de contact avec la nature, va accroître encore davantage les déperditions lexicales, si des mesures conservatoires ne sont pas prises. Ainsi, bien des noms de plantes, d'oiseaux, de petits mammifères et autres, sont ignorés de la plupart des membres des nouvelles générations.

Pendant qu'il en est encore temps, il est donc indispensable de remédier à cette situation, et ce grâce aux mêmes moyens qui ont mené les langues les plus évoluées à leur état actuel.

Pour en revenir au domaine proprement lexical, comment donc remédier à ce qui vient d'être mis en évidence ? Mais il y a un début à tout, et actuellement on peut trouver sur le marché, au moins de petits dictionnaires de poche qui peuvent servir d'appoint dans un cadre élémentaire de travail, notamment scolaire. Cependant, s'agissant d'un tel type d'ouvrages, force est de constater que d'une part, le champ qu'il couvre ne peut répondre qu'à des exigences très réduites, et que d'autre part il comporte bien des erreurs relativement au sens des mots. La raison à cela est que les conditions requises pour l'élaboration d'un dictionnaire digne de ce nom, ne sont pas remplies. L'élaboration d'un tel ouvrage en effet, requiert la participation d'un nombre élevé de contributeurs de haut niveau, dans un cadre pluridisciplinaire. Un tel travail nécessite d'exploiter les ressources offertes par l'étymologie, la toponymie, la linguistique et quantité d'autres sciences, cela évidemment nécessitant la contribution de personnes hautement qualifiées en toutes sortes de domaines. Ce serait là bien sur une œuvre de longue haleine, mais qui veut la fin, veut les moyens.

ET MAINTENANT...

Eh bien maintenant, c'est au lecteur de juger par lui-même de ce que vaut le contenu du présent ouvrage. Pour cela, voici un texte qui traduit le nouveau mode de transcription et ce qui s'y rattache. M'adressant alors à ce lecteur je lui dis : « Si votre degré de maîtrise de l'expression en amazigh vous le permet, et si vous parvenez à lire aisément et sans aucune difficulté de compréhension ce qui suit, ce serait pour le moins un signe, que le présent livre valait la peine d'être écrit ; soyez-en juge. »

J'indique au passage que ce texte traduit du français, est extrait d'une nouvelle dont je suis l'auteur, laquelle a pour titre « L'Étranger de Tigrine ». Elle est publiée avec « Le Seigneur aux panthères » par les Éditions UPblisher sous format numérique.

Averrani n’Thighrin

AMDHIQ AMEZWARU

Yiwen was, dheg ussan inegura unevdhu en 1463, yufad imanis Saeid ath Waeli dhi suq n’ath Eamrawa, u suq aya mazal ith ar thura yetseammir kul essevth dhi Thizi wuzzu. Yella Saêid dh’ahedadh, am vavas edh sin wathmathen is imenza, u nuthni lan zedhxn u qheddmen lwahidh dhi thaddarth umi qaren Thaghemmount Ihedadhen, dheg Ath Yirathen. Thadarth a, ye qim asd yisem is ar assa, ulamer hed thura dheg nezdhexen is ur yelli dh’ahedadh.

Ayen i d’yebwin Saêid ar essuq, dhelvie ne khra senaen netsa, vavas dh’wathmathen is, seg mi thevdha cethwa. Simi yeveadh ansi d’yeka, idhelli ni thamedith ig etef amkanis dhi rehva, u lembath is dhin. Thasaeth a, thedhleq seleas dhi l’qaea, u netsath dh’ayen yi tsnuzun dhi lweqth enni, ye tswaqhdhem s’wuzal nex se dkhir.

Khra yersen zdhath Saeid, dhe tseavga ne thlatha iserdhian, yiwen ines, sin tswaredhlend sxor eldjiran. Amur

amweqran dhi selea ni, dh'ayen the hwadj th'fellaht: ighelziam, thiquvac, imeghran, thighursathin... Nigh wannecth a, elan duzan inefean seneath kul sifa, lakw dh'leslah ne dkhir, am ijenwiyen dhe sifan.

Yetswassen mlih Saeid dhi leswaq yetseacar, labaeda win Ath Eamrawa, u swannecth enni, yedhmae taqqa b'wayen id yebwi adh yenz dhi th'sevhith, i waken adh i sahel zikh. Elfayda nidhen, sim'adh ilin iserdhian is bla tseavga dheg wevridh en tuxalin, adh elhun dh'aqlaqal, u dhi theswiêth ad yaf imanis gwekham. Akken ig yux elhal Saeid yexreq dhi tseqhmim is, ar mi th'id yi sakhwi yiwen imsuweq, yevxa adh'yeqdho fellas. Argaz enni dhalemmas dhi laemar, thekmel eldjesas, u yi tsvan felas dhwin thexna dunnith. Yux ayen yehwadj sel xerdhis, u simi iqhellas Saeid yenna yas:

— Thur'adh ruhax ad kemlex elqedhian iw, ur tseattilex ara ad uxalex.

Cwit akka hedhruthid, yezuxred aeudhiw. Walakin, simi ieabba xef ezaylas ayen yux, ur yaen'ara ats yerkev, imiren kan adh iruh. Xer thagara iveggned imanis yella khra th'yettfen, u iqelved xur Saeid yenna yas.

— Ma ulac uxilif, tsaramex an miussan akhther, ar thicki ats fehmedh xef acu.

— Wah a yargaz leali, ur yelli khra l'eiv dheg wannecth
a.

— Dhi th'azwara ilaq ats zredh wi yilan : ismiw Mussa Lekrim, u thaddarth iw qarnas Thighrin, th'usad dheg idhis n'ath Jennadh iquvlen ath Irathen...

Voir ci-après, l'extrait original ayant fait l'objet de la traduction

L'ÉTRANGER DE TIGRINE

(début du chapitre premier)

Saïd At waali se trouvait en ce matin de fin d'été de l'année 1463, au plus important marché de la grande Kabylie, celui des Amraoua, qui se tenait comme aujourd'hui encore à Tizi-Ouzou, chaque Samedi. Il était là pour y vendre les produits de la forge familiale, fruits de mois de labeur opiniâtre fourni par son père Oussalem, ses deux aînés Lounés et Youssef, ainsi que lui-même. Venant d'assez loin, il était arrivé dès la veille au soir, et avait passé la nuit à la

belle étoile, sur un emplacement choisi de la place du marché. Sa marchandise s'étalait maintenant à même le sol et offrait un assortiment varié de tout ce qui se fabriquait à l'époque, à partir du fer, de l'acier ou du bronze. Socs de charrues, pioches, haches, hachettes, faucilles et autres instruments destinés aux travaux agricoles, constituaient l'essentiel de l'achalandage. Mais il y avait aussi des trépieds de cuisine, des fers à chevaux, mors et étriers, des outils nécessaires à l'exercice de divers métiers, des objets de ferronnerie et des armes blanches allant du coutelas à l'épée en passant par les pointes de flèches ou les fers de lances. Le matériel exposé représentait la charge de trois forts mulets, dont deux empruntés par Saïd à des confrères de son village, dans un cadre de solidarité corporative.

Ce village, Taguemount Ihedaden, autrement dit le mont des forgerons, était comme son nom l'indiquait un haut lieu de la forge, dont la réputation était solidement établie dans toute la région et même au-delà. Il faisait et fait encore partie de l'aarch des At Iraten, au cœur de la Kabylie du Djurdjura, et s'appelle toujours ainsi bien que les vicissitudes du temps, y aient entraîné depuis des générations la disparition de l'art de battre le fer. Pour l'heure, Saïd faisait face à une forte affluence de clients, et sa

marchandise s'écoulait sans difficultés. Il avait bon espoir de tout vendre dans la matinée pour être de retour chez lui avant la nuit, et ses mulets l'y ramèneraient d'autant plus vite, qu'ils seraient alors délestés de la charge sous laquelle ils ployaient à l'aller.

Il en était là dans ses réflexions quand un homme d'âge mûr, replet et d'apparence cossue, lui acheta sans trop marchander une quantité appréciable d'objets divers.

— Mets-moi tout ça de côté lui demanda-t-il, j'ai encore quelques emplettes à faire et je reviendrai d'ici peu.

La chose se fit comme convenu, mais le client ayant achevé d'arrimer ses achats sur le dos d'un cheval qu'il avait ramené, s'attarda pour entamer une conversation avec Saïd au lieu d'enfourcher sa monture et de s'en aller.

— Je voudrais dit-il, faire plus ample connaissance avec toi si cela ne te dérange pas, et peut-être qu'alors je te ferais une proposition qui pourrait t'intéresser.

— Mais bien sûr brave homme, il n'y a aucun mal à cela.

— Alors voilà, je m'appelle Moussa Lekrim et j'habite Tigrine, un village des At Jenad sur le versant qui fait face aux At Iraten...

Table des matières

Avant-propos.....	3
NOUVEAU MODE D'ADAPTATION	18
1. Le pourquoi d'une telle nécessité	18
2. Le mode d'adaptation.....	20
3. Tableaux synoptiques des graphèmes	26
Conclusion.....	30
LE CHAMP GRAMMATICAL.....	32
LETTRES ET SONS	36
1. Les lettres.....	36
2. Les sons	36
3. Les voyelles et leur prononciation	36
DE LA PHRASE AUX MOTS	38
1. La phrase et sa structuration.....	38
2. Les différentes sortes de mots de la langue amazighe	39
L'ARTICLE.....	41
1. La fonction de l'article	41

2. La manière dont l'article s'incorpore au nom et le façonne	41
3. La non différenciation entre article défini et article indéfini	42
4. La variabilité des articles dans le cadre d'un même type de détermination.....	42
LE NOM	45
1. Nom commun et nom propre	45
2. Le genre et le nombre des noms	45
3. Les déterminants du nom	46
4. Le féminin des noms et sa formation.....	46
5. Le pluriel des noms et sa formation.....	47
L'ADJECTIF QUALIFICATIF.....	50
1. L'adjectif qualificatif est un des constituants éventuels du groupe nominal.	50
2. Selon son degré de signification,	50
3. Le genre et le nombre de l'adjectif qualificatif	51
4. Les noms dérivés d'adjectifs qualificatifs	51
5. La forme verbale de l'adjectif qualificatif.....	52

6. Adjectif qualificatif indiquant une qualité commune à un ensemble	52
7. La manière spécifique dont se traduit l'accord de l'adjectif qualificatif	52
8. Accord de l'adjectif qualifiant plusieurs noms de genre différent.....	53
L'ADJECTIF POSSESSIF.....	54
1. Généralités	54
2. Variations de l'adjectif possessif	54
LES AUTRES ADJECTIFS.....	56
1. L'adjectif démonstratif	56
2. L'adjectif interrogatif	56
3. L'adjectif indéfini	57
4. L'adjectif numéral	58
LES PRONOMS.....	60
1. Généralités	60
2. Le pronom personnel	60
3. Le pronom démonstratif	62
4. Le pronom possessif.....	64

5. Le pronom interrogatif.....	65
6. Le pronom indéfini.....	66
7. Le pronom relatif.....	68
LE VERBE.....	70
1. Les variations du verbe.....	70
2. Le classement des verbes en groupes	71
3. Temps simples et temps composés	73
4. Le mode des verbes	74
5. Le temps des verbes selon chaque mode	75
LA CONJUGAISON DES VERBES.....	76
1. Les personnes de conjugaison	76
2. Conjugaison du verbe être	77
CONJUGAISON DE VERBES des trois différents groupes.....	80
1. Premier groupe : (verbes en u).....	80
2. Deuxième groupe	82
3. Deuxième groupe	84
4. Troisième groupe	85

TOURNURE DES VERBES	88
1. La tournure active.....	88
2. La tournure passive.....	88
3. La tournure pronominale.....	89
4. La tournure impersonnelle avec sujet apparent..	90
L'ADVERBE	91
1. Adverbes de lieu.....	91
2. Adverbes de temps	92
3. Adverbes de manière.....	93
4. Adverbes de quantité.....	94
5. Adverbes indiquant	95
LA CONJONCTION ET LA PRÉPOSITION	97
1. La conjonction	97
2. La préposition	99
LES GROUPE DE MOTS	100
1. La notion grammaticale de groupe.....	100
2. Le groupe nominal	100
3. Les autres constituants du groupe nominal	103
4. Le groupe verbal.....	104

PHRASES ET PROPOSITIONS	105
1. La phrase.....	105
2. La proposition	107
3. Les différentes sortes de propositions subordonnées	108
L'ANALYSE LOGIQUE DE LA PHRASE.....	110
1. Les étapes de l'analyse logique	110
2. Places que peuvent occuper les propositions dans la phrase	112
LES FONCTIONS GRAMMATICALES	113
Fonctions en relation avec un verbe	114
1. La fonction sujet	114
2. La fonction complément d'objet	115
3. La fonction complément circonstanciel.....	118
LES COMPLÉMENTS DU NOM	122
1. Le complément déterminatif.....	122
2. L'épithète.....	122
3. L'attribut.....	123
4. L'apposition.....	124

LA PONCTUATION	125
L'ORTHOGRAPHE	129
1. Règles principales	132
2. Les noms communs commençant par « el », « e », « le », « l »	133
LE CHAMP LEXICAL	135
1. Choix parmi plusieurs vocables concurrents : ...	138
2. Validation de mots d'origines diverses	139
3. Néologismes du domaine scientifique	140
4. Les néologismes ordinaires.....	141
5. Création de mots nouveaux regroupés dans une même famille.....	142
6. Les ressources à exploiter systématiquement ...	142
ET MAINTENANT.....	145
Averrani n'Thighrin	146
L'ÉTRANGER DE TIGRINE.....	148

Vous avez aimé « Écrire l'amazighh »... vous souhaitez le noter, donner votre avis, le recommander à vos amis, merci de cliquer sur UPblisber.com

Chérif Arbouç vous en remercie.

ÉCRIRE L'AMAZIGH

*Vers une langue
et une grammaire unifiées*



CHERIF ARBOUZ

UP
blisher

N° ISBN: 978-2-7599-0222-4

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Vasca - UPblisher.com
11 bis, rue de Moscou
75008 Paris

E-mail : contact@upblisher.com
Site : www.upblisher.com